Assemblée Générale MJC du Vieux Lyon

Mercredi 2 mars 2022

SOMMAIRE

SOMMAIRE 3

QUI INTERVIENT A LA MJC DU VIEUX LYON ? 4

QUI SONT LES ADHÉRENT.E.S DE LA MJC DU VIEUX LYON ? 8

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION 10

SECTEUR ACCUEIL & MAISON DES ASSOCIATIONS 12

SECTEUR ENFANCE / FAMILLE 13

SECTEUR ACTIVITÉS DE PRATIQUE AMATEUR 23

SECTEUR VIE DE QUARTIER 29

SECTEUR CULTUREL 33

RAPPORT FINANCIER 38

RÉSOLUTIONS 2021/2022 52

ANNEXES 43

Pour son fonctionnement, la MJC reçoit un soutien actif de la Ville de Lyon (subventions, mise à disposition de locaux, accompagnements), de la Métropole de Lyon, de l'Etat (DRAJES), de la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

QUI INTERVIENT A LA MJC DU VIEUX LYON ?

Un Conseil d'administration (CA)

Composé de 14 administrateur.trice.s bénévoles, élu.e.s pour 3 ans renouvelable par tiers, 5 membres associés, deux membres de droit et une membre fondatrice.

Administrateur.trice.s

Danielle GILBERT Membre fondatrice	Cécile EXBRAYAT Élue (secrétaire)	Michel GALBY* Élu (vice-trésorier)
Marc HENNINOT Élu (vice-président)	Sylvie JOST Élue (secrétaire-adjointe)	Sophie JULIEN* Élue
Françoise MOREL Élue	Myriam ROTIVAL* Élue	Emmanuelle RUBIN Élue (membre du Bureau)
Bruno SAMY Élu (président)	Marion SCHMITT Élue (trésorière)	Dominique TERRET* Élu
CSE Membre invité	Philippe CARRY Membre associé et conseiller d'arrondissement	Dragons de St Georges Membre associé
Renaissance du Vieux Lyon Membre associé	St Georges Village Membre associé	Antoine Tasseau Directeur - Membre de droit

* Membres élu(e)s sortants ou démissionnants

Une équipe professionnelle

Les permanent.e.s 20/21

Antoine TASSEAU
Directeur

Virgile ARNAUD
Directeur ALAE Groupe scolaire Fulchiron

Romain BERTHET-PILON
Animateur Enfants/ados

Maxime BERTRAND
Régisseur

Joël CARVALHO
Aide comptable

Fanny COLLICELLI
Directrice ALAE Groupe scolaire Gerson

Raphaël FAVERJON
Régisseur

Alice GALLAND
Coordinatrice du Festival Les Chants de Mars

David GARCIN
Gardien de la MJC

Juliette GAUTHIER
Directrice ALAE Groupe scolaire Lamartine

Samia KEBAL
Comptable

Myriam LYAUDET
Responsable Secteur Enfance/Famille

Monique MICHELON
Comptable

Clara PELEGRY
Assistante coordination culturelle

Maryon PELLARIN
Chargée de communication

Carla RAMOS-GASPAR
Agent d'entretien

Yaelle ROSILLO
Directrice-adjointe Accueil de loisirs

Lilas SAPINHO
Responsable Secteur accueil

Léna SEUX-PEYSSONNEL
Responsable Secteur activités et vie de quartier

Carine VAUCANSON
Chargée d'accueil

Lorette VUILLEMARD
Responsable Action culturelle

Les intervenant.e.s d'activités

Luc ACHARD
Guitare

Philippe BARBIER
Chants

Cécile BENNEGENT
Capoeira

Farouk BENOUALI
Aikido, Taiso

Isabelle BISCIGLIA
Violon - Alto

Grégory BOUDRAS
Batterie

Jacques BOUTRY
Dessin & Aquarelle

Nada CHAZAL
Gym

Ximena CID
Couture

Assa DJAWARA
Barre au sol

Jordan DJEZZAR
Gym

Vanessa DURANTET
Dessin Peinture

Morgane ESPITALIER
Volley

Pierre EVROT
Atelier d'écriture

Aurélien FARAVELON
Yoga Vinyasa

Aurélia FIORENTINO
Violon

Lou GAGNIEUX
Terre et Céramique

Camille GALANT
Danse classique

Marc GIRAUD
Judo

Luis GOMEZ
Danse contemporaine

Florence GREMBER
Yoga

Maëva DA JUSTINA
Piano

Claude LAPALUS
Natation

Minji LEE-DIEBOLD
Peinture, Dessin d'illustration et Ecriture, carnet de voyage

Valérie LEPAPE-HELLY
Théâtre, Clown

Phillipe MAFFRE
Saxophone

Mathis MALABAT
Multisports

Gilles MARTIN
Œnologie

Patrick MATHON
Stages Balades

Claire MAXIME-LEBOBE
Théâtre

Lino MORTEVEILLE
Vidéo

Anouk MOUSSET
Architecture ludique & Arts plastiques

Pierric NATALI
Batucada

Sébastien NGUYEN
Percussions Afro-caribéennes

Anaïs NOCERA
Dessin et BD

Jérôme NOIR
Biérologie

Christian OLLER
Accordéon diatonique

Mohamed RAFED
Calligraphie

Samuel ROSILLO
Cirque

Zohra SLIMANI
Basket

Catherine SOLAZZI
Piano

Mathilda SPERA
Hip-hop

Alice TINCRES
Modern'Jazz, Danse classique

Timothée TRIFT
Cirque

Philippe WOOD
Atelier parents-enfants magie

Badher ZAAFRANE
Badminton

Yueping ZHU
Tai chi &Qi qong

Les animateur.trice.s

BAUXCOSTESEQUE Mario	BAUMGARTNER Régina	BEAL Jonathan
BLANCHARD Jonathan	CENDON Joanna	CHANUT Frédéric
DAHCHAR Iness	DANEL Dylan	DEHOUCK Sébastien
DIB Yaniss	DOMINGUEZ RUBIO Monica	DORES Garance
DUCRUIX Caroline	DUMAZOT Camille	FALL Céline
GAIDOT Pierre	GALLET Jessica	GERARD Salomé
GRORUD Denitsa	HATEM Hilal	ISSILAME Soifiata
KIRIAKIDES Emeric	LEBEL Florian	MALHERBE Audrey
MELLET Agathe	MILLIERLudivine	MONTILLOT Sara
MOUGIN Fanny	NDIONE Claude	PARRAVANO Céline
PERRET Alexandra	PERRIER Anne-Line	RAWI Houda
RIVIERE Paul	ROSILLO Samuel	ZAITER/ FENGHOU Cherifa

Les bénévoles

Ils et elles sont une quarantaine à donner de leur temps pour aider à la bonne réalisation du fonctionnement et des projets de la MJC, lors des : inscriptions, spectacles, débats, commissions, crêpes-party, concerts, fête de la musique, fête de quartier, Fruits de saison, gala de danse…

Glossaire :
ATA : Animateur Technicien d'Activité
ALAE : Accueil de Loisirs Associé à l'École
ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement
CA : Conseil d'administration

QUI SONT LES ADHÉRENT.E.S DE LA MJC DU VIEUX LYON ?

Nombre d'adhérent.e.s sur la saison 2020/2021	Adhérent le plus jeune	Adhérent le plus âgé
1431 *hors enfants inscrits en ALAE*	2 ans	82 ans

Répartition Hommes / Femmes

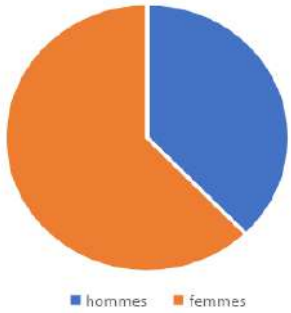

Répartition des adhérent.e.s par âge et par genre

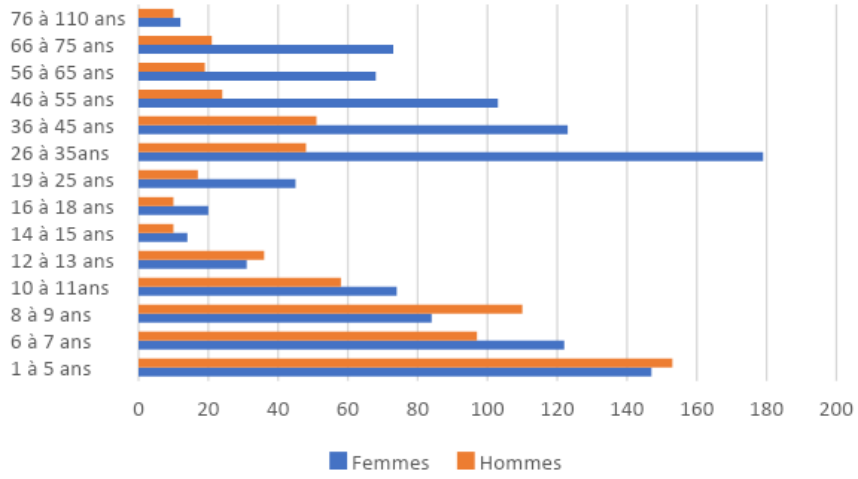

Lieu d'habitation

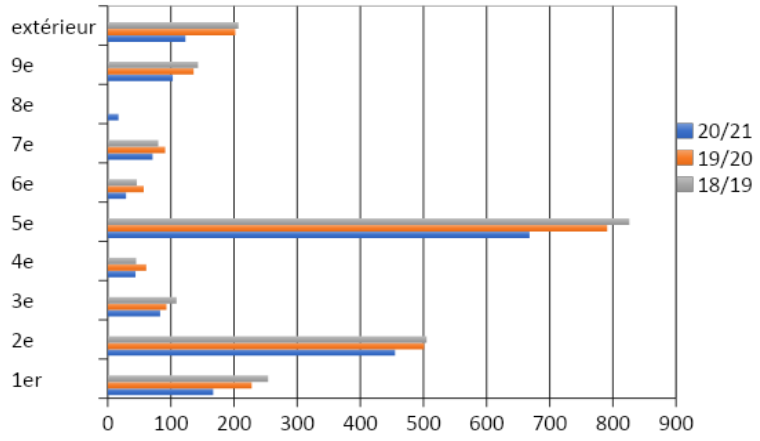

Que pratiquent les adhérent•e•s à la MJC ?

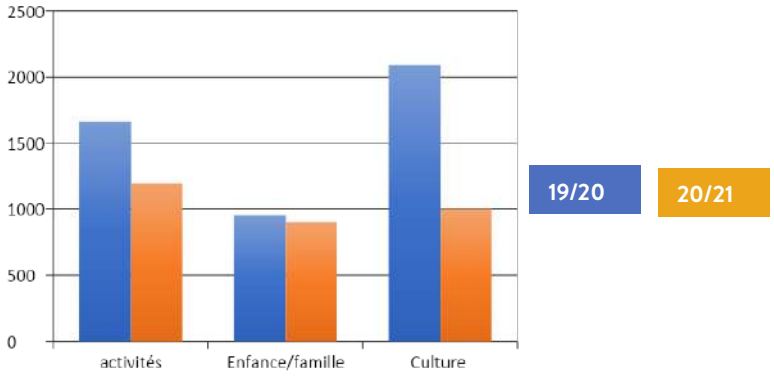

Evolution de la fréquentation

L'année 2020-2021 a été une année particulière et non représentative de l'activité habituelle de la MJC. En effet, la crise sanitaire a imposé de fermer ou de ne pas ouvrir de nombreuses activités, alors même que de nombreux adhérent.es avaient fait le choix de se réinscrire comme les saisons précédentes.

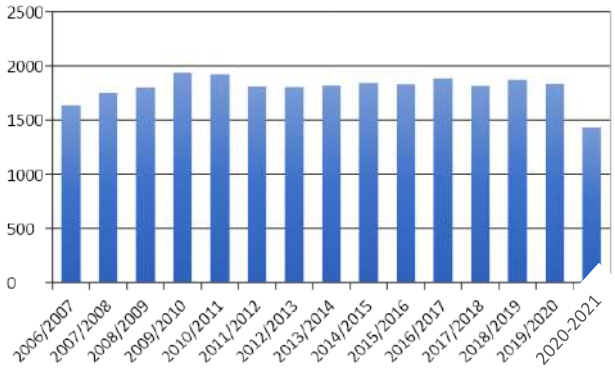

De nombreux adhérent.e.s ont également fait le choix de quitter la MJC dès le début de la saison ou de ne pas confirmer leur inscription. Il nous faut attendre la saison 2021/2022 pour voir le véritable impact de la crise sanitaire et des fermetures successives sur le secteur des activités.

Concernant le secteur culturel, nous ne pouvons également faire aucune comparaison dans la mesure où il a été fermé au public une grande partie de la saison.

Concernant le secteur enfance, si le nombre total d'enfants a diminué, cela ne veut pas dire que l'activité ait faibli, car nos accueils de loisirs sont complets. En revanche, on constate de plus en plus de fermeture de classes dans les écoles du quartier.

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

Nous voilà réuni.e.s pour évoquer les moments vécus et les projets réalisés lors de la saison 2020/2021.

Nous nous demandions pour cette saison : « Et si nous vivions une année folle ? ». Nous pensions alors respirer et nous activer en plein air. La saison demeura certes inédite mais pas aussi légère qu'espérée.

Si vous avez été nombreux.euses à renouveler votre confiance lors des réinscriptions de juin et inscriptions de septembre, la fermeture immédiate de certaines activités sportives en salles et gymnases, ou celle progressive des autres activités physiques telles que le yoga et la danse, de même que la fermeture-réouverture des ateliers enfants ont été des facteurs de déstabilisation, tout comme l'absence de membres du personnel pour cas-contact ou maladie.

La télé-activité a été réduite aux ateliers dont 90 % des participants le souhaitaient, entraînant la mise en chômage partiel des intervenants d'activités plus précocement que la saison précédente.

Faute de pouvoir se réunir, la maison des associations n'a pu exercer ses fonctions.

Pour participer à la fête des lumières et égayer notre quartier, une illumination aux fenêtres du bâtiment donnant sur la place Saint-Jean a été réalisée, apportant chaleur et complicité aux habitant.e.s et aux passant.e.s.

Le conseil d'administration a poursuivi les réunions et pris des décisions nécessaires à la bonne marche de notre Maison, en visioconférence. Seul le dernier CA de la saison a pu se dérouler en présentiel.

Les commissions culturelles et débats-citoyens, qui programment et organisent les évènements rythmant notre vie associative se sont, elles aussi, déroulées en visioconférence.

Trouvant nécessaire et important de faire vivre un réseau de MJC lyonnaises, nous avons entamé des réflexions pour redynamiser le Comité local des MJC de Lyon afin de définir son cap et de mener des actions communes. C'est dans ce même esprit que nous avons participé avec les autres MJC à des groupes de travail sur les thèmes de la culture, de l'émancipation, de la citoyenneté et de l'éducation. Ces travaux furent préparatoires à la rédaction de la convention qui nous liera a la Ville de Lyon durant la nouvelle mandature. Ainsi pour l'entériner, la MJC du Vieux Lyon a répondu à un appel à initiatives associatives. Nous avons soutenu le dossier en mairie du 5ème, où nous avons été entendus par les élu.e.s et technicien.ne.s de la Ville. A l'issue de cette rencontre, nous avons reçu un avis favorable.

Avec optimisme, nous avions présenté de façon commune avec la MPT des Rancy notre saison culturelle à la salle Léo Ferré.

Elle s'annonçait exaltante mais n'a pas pu se dérouler comme souhaitée, entraînant l'annulation et le report de concerts d'artistes déjà déplacés la saison précédente. Malgré les difficultés, le secteur culturel a fait preuve d'audace et d'imagination en proposant une version en ligne du

festival les Chants de Mars, avec des prestations d'artistes tournées dans des lieux majestueux tels que le Musée des Beaux-arts ou les salons de l'Hôtel de ville.

Il en fut de même pour notre assemblée générale, elle aussi en ligne, que les adhérent.e.s ont pu suivre en distanciel, en interagissant en direct en envoyant leurs questions écrites. Une version dématérialisée sous forme d'émission de télé, qui a été dynamisée par les nombreuses vidéos diffusées.

La fin de saison fut marquée par un retour progressif à la normale avec une fête de la musique en jauge restreinte dans la cour de l'école Fulchiron, ainsi qu'une fête de quartier réduite à un spectacle jeune public. Les activités sportives ont repris, avec des contraintes de distanciation physique, pour une seule séance.

Il a alors été décidé de rembourser les activités suspendues au prorata des séances non effectuées. Liberté a été laissée aux adhérent.e.s de ne pas réclamer de remboursement et de considérer la somme déjà versée comme un don à la MJC.

Le personnel de la MJC a continué sa consolidation avec notamment l'arrivée d'une nouvelle comptable, d'une nouvelle coordinatrice des activités et d'une nouvelle directrice a l'ALAE de l'école Lamartine. Important renouvellement également pour les ATA (animateurs techniciens d'activités). Certains, salariés de longue date, ont opté pour de nouveaux projets professionnels et/ou personnels, marquant un tournant important dans l'histoire de la Maison.

Le renouvellement des administrateurs et administratrices est ardemment souhaité. En effet, plus le conseil d'administration sera étoffé, plus il sera expert dans ses prises de décisions, et surtout plus la voix de ses adhérent.e.s sera écoutée. La MJC se construit et se transforme au jour le jour par la seule volonté de ses adhérent.e.s., d'où ce besoin de participation du plus grand nombre d'entre nous, que ce soit aux réunions du conseil d'administration ou aux évènements organisés tout au long de la saison.

La saison qui vient sera, nous l'espérons, moins contrainte et plus expérimentée, et ainsi pourrons-nous sans doute y faire mieux face. De nouvelles opportunités se présenteront, comme notre présence, en partenariat avec d'autres associations, sur le quartier de Saint-Paul. Ce sera là de nouveau l'occasion de faire vivre nos valeurs de solidarité, de respect et de continuer nos missions d'éducation populaire et citoyenne.

Bruno Samy, président et le Conseil d'administration

SECTEUR ACCUEIL & MAISON DES ASSOCIATIONS

Lilas Sapinho : Responsable du Secteur accueil

Carine Vaucanson : Chargée d'accueil

David Garcin : Gardien / Correspondant Maison des associations

Carla Ramos Gaspar : Agent d'entretien

Cette saison 2020/2021 a démarré dans un contexte hors norme, avec des réinscriptions du 6 au 25 juin réalisées en distanciel. Si l'équipe accueil s'est fortement mobilisée en priorité pour inscrire les adhérent.es, elle a dû faire appel au renfort de l'ensemble de l'équipe afin d'assurer un certain nombre de missions telles que l'accueil téléphonique. Ces réinscriptions, bien qu'ayant eu un résultat positif avec un nombre d'inscriptions quasi similaire aux autres années, aura été complexe et extrêmement chronophage. Par la complexité du système, le contexte particulier et les remises de 10% (ces dernières ayant été bien appréciées), elles ont été plus longues à traiter que nous ne l'avions imaginé.

Si la journée d'inscription de septembre s'est bien déroulée en présentiel avec une organisation spécifique liée à la crise sanitaire, notamment par l'animation de clown qui a rendu ce temps plus léger, l'enchainement des absences de l'équipe liées au covid a fragilisé le démarrage des activités.

Nous avons dû également affronter au même moment diverses difficultés liées à la mise en place des prélèvements automatiques, et avons finalisé les avoirs des accueils de loisirs de la saison précédente. Nous avons ainsi constaté les limites de notre logiciel mais aussi de certaines organisations de travail. La fermeture des activités, totale ou partielle sur l'ensemble de la Maison, et la mise en activité partielle de l'équipe d'accueil sur une partie de son temps de travail nous ont imposé de nous restructurer, notamment en limitant l'accueil aux après-midis. Nous avons donc proposé un « service minimum » durant de longs mois.

Heureusement, le redémarrage progressif des activités sur la fin de la saison nous a permis de retrouver les adhérent.e.s et de retrouver notre rôle premier : l'accueil. Nous avons remboursé les adherent.es sur les séances non-effectuées et ainsi échangé avec nombre d'entre eux.

Enfin certains événements festifs de fin d'année ont pu malgré tout se tenir et animer une maison qui avait fonctionné en espace clos durant près d'une saison entière. Nous avons terminé notre saison avec la mise en place des réinscriptions mais cette fois-ci en présentiel.

Notre objectif 2021/2022 est de pouvoir retrouver une activité pleine et de tester les aménagements que nous avions imaginés en 2020/2021, pour rendre l'accueil encore plus efficace et à l'écoute de nos adhérent.es.

La Maison des associations (MDA)

L'impact de la crise sanitaire sur la Maison des associations aura été très important, car celle-ci n'a pas pu effectuer son activité d'accueil sur l'ensemble de la saison. Seule la fonction de boîte aux lettres a pu se maintenir avec la crainte de la réduction des horaires d'ouverture de la MJC.

SECTEUR ENFANCE / FAMILLE

Myriam Lyaudet : Responsable de secteur

Margot Mounier, Fanny Collicelli : Directrices ALAE école Gerson & extrascolaire

Julie Lemoine, Juliette Gauthier : Directrices ALAE école Lamartine & extrascolaire

Virgile Arnaud : Directeur ALAE école Fulchiron

Yaelle Rosillo : Directrice-adjointe des AL extra et périscolaire Lamartine

Romain Berthet-Pilon : Animateur ados

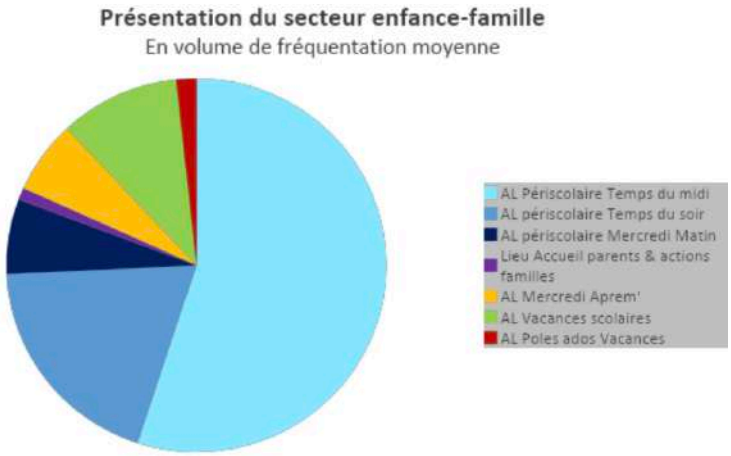

Après la réforme des rythmes scolaires et l'explosion du secteur enfance en 2018-2019, 2019-2020 devait être l'année de la recherche de stabilité, mais la crise s'est invitée, se prolongeant en 2020-2021. Non seulement nous n'avons pas pu trouver cette stabilité, mais la crise a généré de nouvelles difficultés. Un an et demi de crise, c'est la moitié de la durée de vie de l'ALAE « réforme 2018 ». Pendant un an et demi, nous avons laissé de côté nos projets et les transformations en cours, mais nous avons aussi fait preuve de créativité. Malgré la crise, ce bilan n'est donc pas négatif.

Quelques chiffres pour commencer

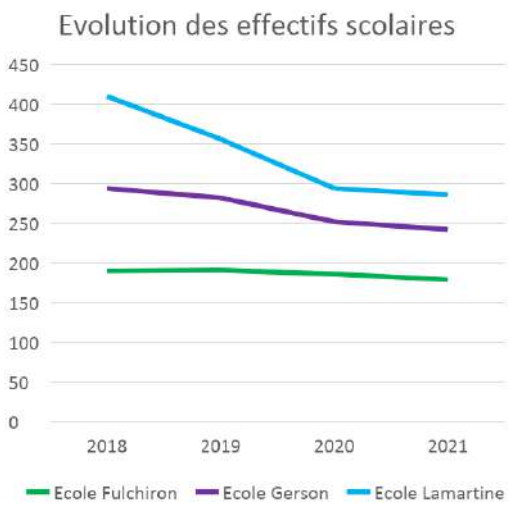

Notre territoire, composé des 3 écoles Gerson, Fulchiron et Lamartine, a perdu 21 % de sa population scolaire entre la rentrée 2018 et la rentrée 2021.

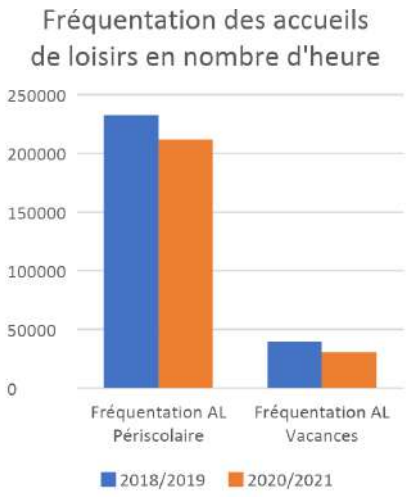

La fréquentation des accueils de loisirs périscolaires a baissé de 9 % entre l'année 18/19 et l'année 20/21.

La fréquentation des accueils de loisirs des vacances scolaires (pôle ados compris) a baissé de 19 %.

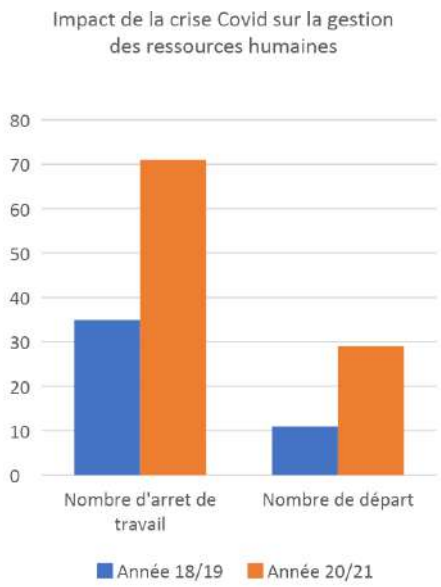

Le nombre d'arrêts maladie et de départs, et donc de remplacements, dans l'équipe d'animation périscolaire a plus que doublé depuis l'entrée dans la crise sanitaire.

Les impacts de la crise sanitaire

Les protocoles sanitaires, les autorisations de déplacement, et l'apparition du passe sanitaire pour les animateurs, dès le mois de juillet, ont généré des multiples réadaptations, donc une charge de travail supplémentaire.

Ces protocoles ont permis de garder nos accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires ouverts, soit 95 % de l'activité du secteur enfance. L'impact est donc minime sur nos finances et nos emplois, d'autant plus que la CAF et la ville de Lyon ont maintenu leurs financements pendant les trois semaines de confinement en avril 2021. Le strict respect des protocoles nous a préservé des clusters et des fermetures. Nous saluons la rigueur et la capacité d'adaptation de l'équipe d'animation.

Bien évidemment, nous avons dû jongler avec les arrêts de travail covid dès le moindre symptôme, les arrêts pour cas contacts, les arrêts pour garde d'enfant de classes fermées, les arrêts pour vulnérabilité... Cette gestion des ressources humaines a généré de constantes réorganisations. D'autant plus que les protocoles, appelant au non-brassage des classes,

demandent une démultiplication des adultes car répartis sur des petits groupes qui ne doivent pas se croiser. Tout cela fait augmenter nos besoins en animateurs, sans toutefois voir le financement évoluer.

Ces situations génèrent donc des manques, compensés sur le terrain par les collègues animateurs et les équipes de direction déjà très sollicitées.

Un an et demi (deux ans bientôt) c'est plus de la moitié de **la vie des ALAE** (AL périscolaires), réformés en 2018. Les organisations covid mises en place ne répondent pas à son projet initial basé sur la mobilité et le choix des enfants sur la pause méridienne, l'ouverture aux autres et la solidarité inter-âge. Aujourd'hui, les équipes subissent un fonctionnement que nous n'avons pas choisi et qui ne répond pas à certaines de nos intentions éducatives. Mais le retour à la normale ne sera pas si simple, avec un renouvellement de 54% de l'équipe d'animation depuis mars 2020, dont 2 directeurs périscolaires sur 3, et 3 animateurs-piliers sur 5. Chacun devra réapprendre et se remobiliser pour mettre en place ce projet qui nous est cher.

Même si nous peinons encore à recruter et à stabiliser nos équipes après des départs massifs, nous avons accueilli de nouveaux animateurs pleins de créativité et d'ambition, et tentons de mobiliser collectivement cette équipe autour de nouveaux projets.

Une année sous tension

Les enfants sont toute la journée avec leur groupe « classe », ce qui génère des tensions. Parallèlement, ils gèrent un stress sans précédent, subissent un contexte instable et sont contraints de porter le masque. Les encadrants sont soumis à des périodes d'épuisement et de lassitude face à une suractivité qui dure.

Mais nous avons constaté que c'est dans les moments les plus difficiles que les liens se resserrent entre les acteurs : *On est tous dans le même bateau, on se doit d'avancer ensemble !* C'est dans le contexte de montée des vagues successives que nous avons constaté le plus de mobilisation et de solidarité, mais aussi de nombreux encouragements de la part des parents.

Nous avons été dans l'obligation d'annuler de nombreux **projets collectifs** et transversaux.

Et pourtant, que de créativité ! De nombreux et beaux projets réadaptés aux contraintes ont vu le jour… Les images parlent d'elles-mêmes :

Des mini-camps

Des sorties culturelles

Des interventions

Des créations

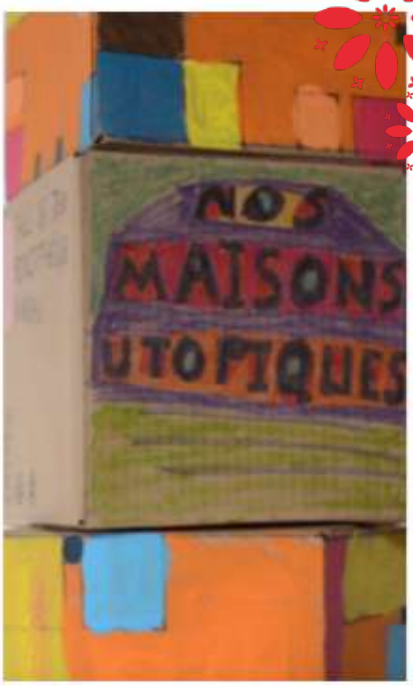

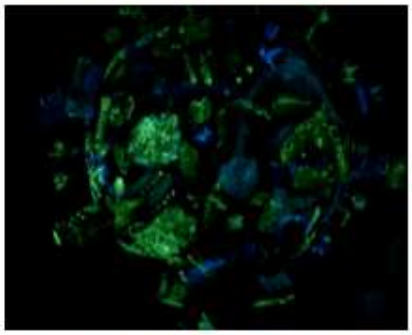

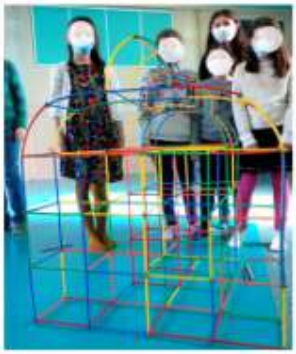

Des rires et des retrouvailles

Des ados en pleine forme !

Les actions des LAP - Lieux Accueil Parents (cafés des parents, portes ouvertes, sorties et grands jeux inter-LAP) ont été annulées.

Le lien avec les familles s'est distendu même si nous avons eu de nombreux messages de soutien. Ce contact nous a manqué, il participe à la convivialité, la confiance, valorise le travail des animateurs, alimente les projets et nous donne de l'énergie !

La rentrée des familles en petite section a été difficile, en raison des annulations des réunions de pré-rentrée et des visites d'école.

Les LAP ont montré leur **capacité de réaction et d'adaptation** :

- Par la mise en place, en novembre 2020, de la visio-conférence avec Hélène Romano, psychologue spécialiste des traumatismes chez l'enfant, afin d'aider les parents à appréhender l'actualité pesante liée au Covid, l'attentat de Samuel Paty et le contexte de l'alerte attentat renforcée.
- Nous avons réinventé les liens avec les familles, avec la version newsletter de Boomerang et ses nombreux liens pour découvrir en détail les projets de l'école ou des accueils de loisirs.

  Nous sommes satisfaits de notre réadaptation de Boomerang qui est devenu un outil de communication majeur, dont les enseignants se sont saisis. Cela renforce encore les liens entre les équipes enseignantes et l'animateur LAP. Les LAP ont moins vu de parents, mais en travaillant toute l'année pour rendre l'école visible à leurs yeux, ils se sont davantage rapprochés des équipes enseignantes.

  Nous avons constaté que la mise en ligne des spectacles, podcasts, expositions virtuelles a eu un effet inattendu : de nombreux parents les partagent avec d'autres membres de la famille. Des grands-parents éloignés ont ainsi pu découvrir les créations de leurs petits-enfants. C'est ainsi que le distanciel resserre les liens !

- De nouveaux outils pour les visites de l'école à distance ont été créés pour la rentrée 2021 :

  Les enfants peuvent visiter leur école sur Youtube en suivant un doudou oublié qui organise une visite… Face au succès de cette initiative amenée à se prolonger après la crise, nous pensons aussi aux nouveaux arrivants des autres classes, et préparons pour la rentrée 2022 de nouvelles vidéos en lice pour la Palme d'or !

Le secteur enfance a donc apprivoisé le distanciel dans la relation aux familles, dans la mise en place de spectacles, expositions, sondages et visites à distance, mais nous avons également mis en place le paiement à distance ! Cette crise nous a aussi permis d'avancer.

Où sont nos ados ?

A l'âge où la vie sociale prend le pas sur la vie familiale, où se débattent les idées et où se dessinent les engagements, le Covid a créé une distance entre les ados et la MJC.

2019/2020 annonçait la fin d'un cycle, un groupe très mobilisé arrivant au lycée. Mais les « samedis des ados » de début 2020 laissaient présager un renouvellement.

L'été 2020 a été très timide. A l'époque, seule cette tranche d'âge était soumise au masque, avec un protocole très strict (les enfants de moins de 11 ans les rejoindront à partir de novembre 2020).

Toute l'année 2020/2021, nous avons accueilli pendant les petites vacances un tiers-groupe (soit en moyenne 8 préados-ados par jour contre 20 à 24 habituellement).

C'est en grande partie leur absence qui explique la baisse de fréquentation des accueils de loisirs pendant les vacances scolaires. Les samedis des ados n'ont pas pu se dérouler en raison des restrictions.

L'été 2021 a vu réapparaitre des ados à la MJC, et ils sont chauds ! Nous n'avons pas encore retrouvé notre niveau de 2019 mais nous avons accueilli des jeunes motivés et soudés qui ont envie de s'impliquer, et de se retrouver pour les « samedis des ados 2021-2022 ». Romain, animateur ados, maintient le lien pour que les projets puissent retrouver la formidable dynamique de 2019.

Points de vigilance et d'inquiétude

Nous nous inquiétons de la fuite des familles.

Le graphique page 10 montre une baisse de 21% de l'effectif scolaire en trois ans : c'est déjà énorme mais c'est encore davantage si nous considérons les fermetures des écoles ces 10 dernières années.

En 2010, la fermeture de l'école Kergomard, rue de la Quarantaine, supprime deux classes de maternelle. Les enfants sont désormais accueillis à l'école Fulchiron qui absorba aisément ces nouvelles arrivées.

En 2016, l'école élémentaire Levi Strauss (Lyon 2, quartier St Nizier) ferme deux classes. Le choix des écoles est laissé aux parents, qui se sont répartis pour moitié à l'école Gerson puis dans les écoles Lamartine (20%) et Doisneau (30%).

En 2021, l'école maternelle Levi Strauss ferme ses deux classes. Les enfants se répartissent à nouveaux sur ces trois écoles, mais ces nouvelles arrivées suffiront juste assez pour ne pas fermer de nouvelles classes en maternelle.

Nous ne pouvons donc pas mettre cette fuite des familles sur le dos du Covid. Ce dernier a certainement été un accélérateur dans la prise de décision, mais de nombreuses familles expriment déjà une lassitude à vivre dans un quartier bruyant, manquant d'espaces verts pour les enfants et de place dans des appartements devenus trop chers.

Les animateurs des lieux accueil parents, proches des familles, ont identifié :

- une volonté d'investir de nouveaux quartiers plus adaptés aux familles, comme Confluence ou plus récemment Gerland.

- en 2018/2019, l'apogée de la crise des gilets jaunes et des rodéos urbains en font craquer plus d'un : *« La nuit, on ne dort pas, le samedi on ne respire pas à cause des gaz lacrymo…».*

Alors que certains avaient déjà amorcé la réflexion d'un départ, le confinement, l'arrivée du télétravail et l'envie d'avoir un espace extérieur n'ont été qu'un accélérateur.

La prise en charge du handicap et des enfants à besoin spécifique pendant les temps péri et extrascolaires n'est pas à la hauteur de l'ambition de la loi de 2005. Depuis 2005, de plus en plus d'enfants porteurs de handicap sont accueillis à l'école et c'est une réussite. Si ces enfants bénéficient d'une aide pendant le temps scolaire, elle est souvent inexistante sur le temps périscolaire. Or, nous ne pouvons accueillir certains enfants sans leur dédier un adulte. En 2020/2021, nous avons alerté les élus et appelé à l'aide le service médico-social. Nous avons formé nos équipes et avons tenté d'inventer des solutions d'accueil. Mais il faut se rendre à l'évidence, parfois, notre matière grise ne suffit plus et il faut des bras ! Nous sommes, aujourd'hui encore, obligés de refuser d'accueillir des enfants porteurs de handicap, faute de financement. Cette exclusion pose un problème éthique et génère des situations incompréhensibles :

Exemple : *un enfant scolarisé en classe ULIS vient souvent d'un secteur extérieur à son quartier, il bénéficie à ce titre d'un aller-retour en taxi spécialisé par jour, donc en théorie, n'a pas de prise en charge pour rentrer à midi. Or, nous n'avons pas les moyens d'accueillir certains d'entre eux à midi…*

Ces situations sont inacceptables aujourd'hui et pourtant, tous les ans nous nous retrouvons confrontés aux mêmes manques, aux mêmes difficultés et aux mêmes incompréhensions de la part des familles.

Et maintenant ?

Après une année 2020/2021 de réadaptations, de réorganisations et après des départs successifs, il est important que le secteur enfance se donne un cap pour remobiliser son équipe. Nous nous sommes fixés 3 axes :

Axe 1 : Pour stabiliser les équipes, clé d'un travail de qualité

- Améliorer la cohésion et l'entraide dans les équipes d'animation périscolaires des différentes écoles (inter-ALAE).

- Favoriser la mise en place de projets inter-ALAE, voire ALAE-MJC : favoriser l'autonomie des animateurs dans la prise en charge des projets transversaux et valoriser les compétences. Leur montrer ainsi leur appartenance à la MJC.
- Formation / transformation des postes : harmonisation des postes de DAL, travailler sur la montée en compétence des équipes.

- **Axe 2 : Pour l'amélioration de l'organisation technique**

L'organisation du secteur et particulièrement des ALAE reste nouvelle (surtout avec cette mise en parenthèse covid), et nous devons encore stabiliser des organisations :

- Ecrire les procédures (création d'un guide du coordinateur).
- Clarifier la facturation pour les familles, rendre la gestion plus fluide.
- Structuration et modernisation du travail avec la comptabilité/gestion de paie/budget.
- Communication pour une meilleure efficacité : créer des outils, répartir les tâches, supprimer les intermédiaires, avoir des repères calendaires.
- Améliorer les outils de travail dans les écoles : parc informatique et accès internet, trouver le bon interlocuteur…

- **Axe 3 : Pour reconstruire un projet de territoire partagé**
- Le réinventer (surtout depuis la fin du financement PEDT scolaire/périscolaire).
- Le vivre, le faire vivre (dynamiser les équipes sans s'épuiser).
- Le partager (temps scolaire, projets communs, diffusion parents, temps familles…).

Même si nous ne pouvons nous satisfaire de cette période, nous restons tout de même satisfaits de notre gestion et globalement, de la mobilisation de nos équipes. Nous avons conscience de ce que la crise a déconstruit et de qu'il nous reste à reconstruire. L'équipe du secteur enfance s'inscrit dans cette dynamique de travail avec optimisme !

SECTEUR ACTIVITÉS DE PRATIQUE AMATEUR

Léna Seux-Peyssonnel : responsable de secteur

La saison 2020-2021 en chiffres

- Une équipe de 54 intervenant.e.s (21 femmes et 33 hommes, dont 6 nouvelles recrues).
- 110 créneaux d'activités hebdomadaires ou bimensuels.
- 25 activités proposées dans le cadre de l'école de musique (pratiques instrumentales, chant, éveil...).
- 18 stages.
- 31 créneaux d'activités pour les 3-12 ans.
- 8 créneaux d'activités pour les 13-16 ans.

Contexte fin de saison 19-20 / rentrée 20-21

La fin de la saison 19-20 avec le premier confinement avait laissé un goût amer aux adhérent.es et à la MJC : pas d'événements sur l'été, pas de rendus d'ateliers, un travail coupé au milieu de sa lancée, et beaucoup d'incertitudes quant à la reprise.

Par ailleurs, la saison 19-20 s'étant déroulée normalement sur les 2/3 de l'année et les intervenant.es ayant proposé une poursuite d'activité en visio durant le premier confinement, la MJC a peu fait appel à l'activité partielle et a pu maintenir les salaires de l'ensemble de ses salarié.es. Le CA a décidé de ne pas procéder au remboursement systématique des séances de mars à juin, mais de soutenir essentiellement les adhérent.es fortement impacté.es par la crise.

Une réduction de 10% a également été proposée aux adhérent.e.s qui se réinscrivaient, afin de montrer que nous n'étions pas insensibles à l'effort que nous leur demandions et ainsi partager les désagréments de la saison dernière.

Les enjeux qui ont motivé cette décision ont été plus ou moins bien acceptés par certain.es adhérent.es, pour qui le remboursement des séances était un dû. Cette insatisfaction a pesé sur la rentrée 20-21.

Ce glissement vers une logique de consommation d'activités de loisirs a été observée dans de nombreuses structures partenaires et questionne la visibilité de notre projet associatif, et plus particulièrement notre projet d'éducation populaire dans lequel s'inscrivent les activités de pratique amateur. Un travail de visibilité et de lisibilité a donc débuté, et la réécriture du projet associatif sert de base à ce travail.

Rentrée 20-21 - Mesures sanitaires préventives

Après un été marqué par le recul de l'épidémie, la rentrée s'annonçait d'ores et déjà sous le signe de la reprise épidémique, avec une augmentation de 20% du nombre de cas confirmés entre août et septembre. Le **port du masque a été rendu obligatoire** dans certains établissements dont le nôtre, ainsi que dans l'espace public sur la fin du mois d'août 2020.

C'est pourquoi, afin d'anticiper une reprise pas comme les autres, et avant-même la rentrée, **nous avons renforcé les mesures sanitaires qui pouvaient être prises au niveau de la MJC** pour lutter contre la propagation du virus, et avons demandé à nos adhérent.e.s de :

- Ne pas venir s'ils étaient malades.
- Informer la MJC s'ils avaient une suspicion ou avaient été testés positifs à la covid 19.
- Porter le masque dans les espaces de circulation, les espaces collectifs et dans certaines activités (selon les préconisations des ministères de référence).
- Utiliser le gel hydroalcoolique à leur disposition à l'arrivée et à la sortie.
- Participer à la désinfection systématique du matériel en fin de séance.
- Venir avec certains effets personnels (serviette, gourde d'eau, stylo...) selon les activités.
- Venir en tenue de sport et éviter l'usage des vestiaires.
- Prévoir que tous ses effets personnels tiennent dans un sac qui soit déposé dans un endroit identifié.
- Ne plus utiliser les douches.
- Respecter la nouvelle limitation du nombre de personnes dans les vestiaires.
- Respecter les sens de circulation et le protocole spécifique enfants.
- S'adapter à l'évolution des règles sanitaires en fonction de la crise.

Nous avons également demandé aux intervenant.es d'anticiper le plus possible sur un éventuel **passage du présentiel à la visio** en cas de reconfinement ou de suspension d'activité, mais aussi **d'adapter au mieux le contenu de leurs séances** au respect des gestes barrières et mesures de distanciation sociale.

Aussi, **nous avons réduit les effectifs de nombreuses activités** pour mieux les adapter aux jauges préconisées par les différents décrets, et aux mesures de distanciation sociale. Cela a eu pour effet de supprimer près de 150 places à notre effectif global.

Si sur la plupart des activités cette réduction a été minime (2-3 places), c'est sur les activités sportives qu'elle a été la plus importante. Cette réduction préalable d'effectif explique en partie et de facto la baisse du nombre d'inscriptions sur la saison 20-21.

Ces différentes mesures avaient notamment pour objectif de rassurer nos adhérent.es sur notre capacité à les accueillir en toute sécurité. Nous avons toujours eu à l'esprit que c'était en

enrayant le plus possible la propagation du virus que nous serions en mesure de maintenir les activités le plus longtemps possible.

Pour finir, afin de faciliter le retour à l'inscription de nos adhérent.e.s, **nous avons fait savoir dès le début de la saison que les séances non effectuées seraient remboursées au prorata**. Nous savions que cette décision aurait des conséquences importantes sur l'économie de la MJC, néanmoins, nous pensons que cet engagement était nécessaire pour ne pas perdre le lien avec nos adhérent.e.s et maintenir un niveau d'activité et d'inscriptions suffisants pour notre économie.

Les inscriptions aux activités - Impact de la crise sur le secteur

On constate une baisse d'effectif de 400 inscriptions en comparaison avec les deux saisons précédentes.

Comme évoqué précédemment, l'un des premiers facteurs d'explication est la suppression de près de 150 places dans nos effectifs, liée à la réduction des jauges.

D'autre part, les incertitudes liées au contexte sanitaire ont freiné certain.es sur leur retour ou leur venue dans la structure :

- Réticence à la pratique d'une activité collective dans un contexte de reprise épidémique ?
- Réticence à s'investir dans un projet collectif alors même que l'on sent revenir un confinement ?

Ce sont sur les activités dans lesquelles le masque est enlevé que l'on constate une plus forte baisse (sport, danse…). Les niveaux se maintiennent sur les types d'activités que l'on peut pratiquer en maintenant les gestes barrières et les mesures de distanciation (arts plastiques, instruments…).

Maintenant que nous apprenons peu à peu à vivre avec le virus, il nous faut sécuriser les mesures sanitaires afin de fidéliser les adhérent.e.s qui sont dans la Maison, et retrouver des niveaux d'inscriptions permettant un meilleur équilibre économique de la structure.

Retour sur le calendrier d'une saison fortement impactée par la crise sanitaire

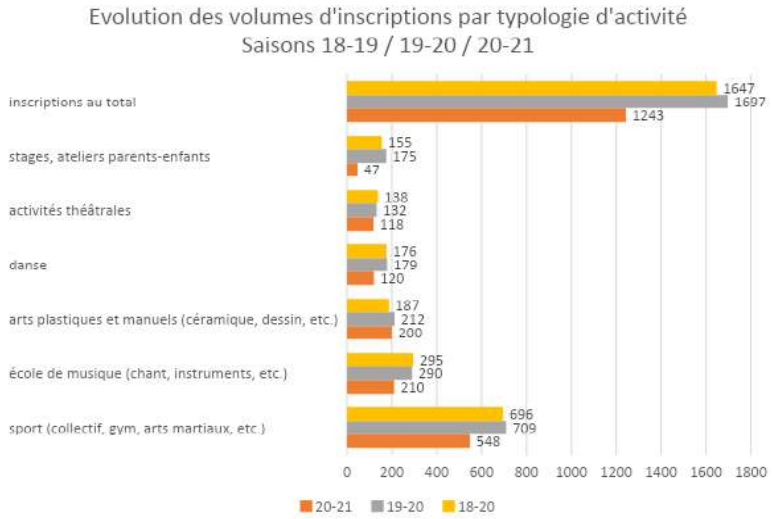

La saison 20-21 a mis à l'épreuve nos capacités d'adaptation et nous a forcés à jongler sans cesse entre les différents décrets.

Les textes de lois changeant rapidement, nous avons organisé plusieurs réunions en visio avec les coordinateurs d'activités des MJC de Lyon.

Ces rencontres et les boucles de mail nous ont permis de partager les informations qui arrivaient souvent au compte-goutte et en dehors des jours de travail, mais également de faciliter les interprétations et lectures des documents légaux pas forcément adaptés aux réalités du terrain.

Entre les phases de confinement, de couvre-feu et les restrictions d'activités, aucun atelier n'a pu se dérouler selon le calendrier initialement prévu. La saison s'organise sur 32 séances de septembre à juin, voici un rappel des différentes phases traversées sur cette saison 20-21.

- Sem. 1 et 2 : 100% des activités en fonctionnement dans la Maison et hors les murs.
- Sem. 3 à 5 : suspension des activités sportives adultes.

Vacances de Toussaint

- Sem. 6 à 11 : 2ème confinement, suspension de toutes les activités.

Vacances de Noël

- Sem. 12 et 13 : reprise de toutes les activités enfants, couvre-feu à 18h.
- Sem. 14 à 16 : suspension des activités sportives pour les enfants, couvre-feu à 18h.

Vacances d'hiver

- Sem. 17 à 22 : activités enfants (sauf sportives), couvre-feu à 18h, autorisation de déplacement après 18h pour les enfants inscrits à l'école de musique.
- Sem. 23 : 3ème confinement, suspension de toutes les activités.

Vacances d'avril

- Sem. 24 à 27 : 3ème confinement, suspension de toutes les activités.
- Sem. 28 à 30 : réouverture de toutes les activités sauf activités sportives adultes et dans la limite du couvre-feu à 21h.
- Sem. 31 et 32 : 100 % des activités en fonctionnement dans la Maison et hors les murs.

En conclusion, ce sont les enfants que nous avons pu accueillir le plus régulièrement à la MJC, et ils sont revenus chaque fois qu'ils l'ont pu avec une vraie envie de pratiquer de leur part. Cependant, ces « stop and go » incessants ont rendu très difficile la mise en place d'un projet pédagogique avec eux. Aussi, pour les plus jeunes, la phase d'acclimatation était chaque fois nécessaire et a rendu la pratique d'activité assez laborieuse.

L'objectif principal des ateliers de pratique amateur reste le partage d'un projet commun au sein d'un collectif, ce qui a été rendu impossible par ces ouvertures-fermetures.

Lors de la reprise des activités adultes avec le début du déconfinement en mai, une bonne partie des adhérent.e.s est revenue dans la Maison. Il nous a semblé important d'offrir ce temps de rencontre, bien que cela ne fut que pour 2 ou 3 séances, comme une reprise de contact avant les vacances d'été. Ce retour à la MJC aura permis de reconstruire un lien entre les adhérent.e.s et les intervenant.e.s, mais également de préparer et se projeter sur la saison suivante.

Téléactivité, chômage partiel, rattrapages

Malgré notre prudence et les mesures prises (sens de circulation pour éviter les brassages, port du masque, désinfection des espaces, réduction des effectifs, etc.), nous avons été contraints de fermer des activités dès la 3ème semaine (cf calendrier ci-dessus).

La **mise en place du chômage partiel et du maintien des salaires pour les intervenant.e.s salarié.e.s** a été adoptée par le CA avant même que ne débute le deuxième confinement.

Il a également été décrété en accord avec la direction et le CA que **la téléactivité ne serait pas imposée**, ni aux intervenant.e.s ni aux adhérent.e.s. C'est pourquoi, dès les premières suspensions d'activité, nous avons mis en place un **système de concertation** pour recueillir l'avis des adhérent.es ? et leur souhait ou non de s'engager dans la poursuite de leur activité en visio. Il a été clairement établi que les séances de visio valaient pour des séances normales, et qu'elles ne pourraient faire l'objet ni de rattrapage, ni de remboursement, les intervenant.e.s sortant ainsi du régime de chômage partiel.

Certain.e.s intervenant.e.s ont fait le choix **du maintien des séances en visio**. Cela a concerné les activités qui s'y prêtaient le plus facilement, et pour lesquelles les adhérent.e.s étaient d'accord pour se prêter au jeu.

Les intervenant.e.s ont fait preuve d'une adaptation et d'une persévérance qui méritent d'être largement soulignées et reconnues, **car ils ont pour certain.e.s fait une vingtaine de séances en visio, soit les deux tiers de la saison**. Cela a concerné :

- Les ateliers dessin peinture adultes
- L'atelier d'écriture adultes
- Les ateliers de chant adultes
- Le violon (enfants et adultes)
- Le piano (enfants et adultes)
- Le saxophone (enfants et adultes)
- Les ateliers théâtre adultes, impro adultes et théâtre ados

Les intervenant.e.s se sont beaucoup adaptés pour pouvoir répondre présents quand les adhérent.e.s le leur demandaient. Pour la plupart d'entre eux, le passage en visio a nécessité un temps de préparation d'atelier plus important que d'ordinaire.

Nous les remercions de leur investissement et de leur implication, et les félicitons pour leur inventivité et leur créativité pour répondre aux contraintes et maintenir le dynamisme des groupes, même à distance.

Mise à disposition de salles

La Maison ayant été inoccupée durant la majeure partie de la saison, nous avons ouvert nos salles le plus largement possible aux intervenant.e.s qui en faisaient la demande. Nous avons donc accueilli de très nombreuses périodes de résidences pour certain.e.s d'entre eux.elles.

Cette mise à disposition a un intérêt direct pour les intervenant.e.s artistes, et pour la structure également. Il semble pertinent de pérenniser ce mode de fonctionnement avec eux, voire d'en faire bénéficier plus d'intervenant.e.s dans la mesure de la disponibilité des salles.

Saison 20-21 - Quelques projets malgré tout

Nous avons fait tout notre possible pour que les activités qui étaient maintenues en visio durant la période puissent revenir dans la Maison dès le déconfinement, et bénéficier d'un temps de restitution ou de convivialité.

Des spectacles de fin d'année ont pu avoir lieu dans certaines activités comme le théâtre enfants et adultes. Cela a donné lieu à plusieurs représentations sur le mois de juin pour tous les groupes de théâtre.

Encore plus que d'ordinaire, il nous a semblé particulièrement important de soutenir et promouvoir les temps de représentations pour les activités qui avaient difficilement survécu durant toute la période.

Dans certaines activités comme la danse ou le cirque, l'absence de spectacle de fin d'année et de gala ont été palliés par la transmission d'une vidéo de restitution aux parents.

Par ailleurs, dans le cadre du festival Les Chants de Mars, maintenu également malgré tout et en streaming, le groupe d'écriture a participé au concours d'écriture de chanson, ce qui a permis de rythmer la saison.

Les groupes de théâtre enfants ont aussi eu l'opportunité d'assister au processus de création d'un spectacle en résidence dans la Maison. Ils ont pu découvrir la pièce à deux étapes différentes et voir ainsi les modifications apportées.

Nous saluons l'ensemble de l'équipe d'intervenant.e.s qui sont resté.e.s durant toute cette année proches de leurs adhérent.e.s et de la MJC. Ils et elles ont une nouvelle fois fait preuve de beaucoup d'imagination pour que le projet de la MJC puisse se décliner.

SECTEUR VIE DE QUARTIER

Léna Seux-Peyssonnel : responsable de secteur

Le secteur Vie de quartier a pour objectifs principaux l'animation socio-culturelle du territoire, la coordination de projets collectifs à l'échelle du Vieux Lyon et l'accompagnement à l'émergence d'initiatives citoyennes locales. Cela passe principalement par des rencontres régulières avec les acteur.rice.s du quartier et la fédération du maillage territorial autour de projets comme la Fête de quartier.

Nouveaux collectifs

Nous avons cette année accueilli de nouvelles associations et collectifs qui sont nés dans le quartier :

- So Vieux Lyon (association de commerçant.e.s).
- Les Petites Cantines St Georges (cantine de quartier solidaire et circulaire).
- Vivons Gerson (association d'habitant.e.s, compost).
- Collectif de végétalisation (cf ci-dessous).

Les représentant.e.s de ces initiatives nous ont sollicités pour des rencontres et de la mise en réseau, ce que nous sommes toujours ravis de faire pour faciliter leur émergence.

Ces associations, particulièrement actives dès le déconfinement, se sont investies dans nos projets collectifs, notamment la Fête de quartier. Nous entamons avec elles, et plus particulièrement avec les Petites cantines et le Collectif de végétalisation, une collaboration que nous souhaitons durable.

Concernant le projet de végétalisation, la MJC, en tant que structure majeure sur le territoire, est sollicitée pour la participation à un projet collaboratif qui réunit : associations du quartier, habitant.e.s, associations spécialisées, institutions.., autour de l'écriture d'un projet de végétalisation du Vieux Lyon, pour lutter à notre échelle contre le dérèglement climatique. La MJC participe aux différentes étapes de construction du projet (écriture, rencontres, réunions) mais n'intervient pas dans le Comité de pilotage, par manque de temps à consacrer à cette initiative. Nous n'hésiterons pas à associer les différents publics de la Maison à cette dynamique.

Collecte de jouets - Décembre 2020

En partenariat avec le Conseil de quartier - Quartiers anciens, partenaire historique de la MJC, nous avons pu maintenir la collecte de jouets à destination du Secours Populaire français.

Bien que la MJC fût fermée sur cette période de 3ème confinement, nous avons eu à cœur de préserver cette proposition solidaire durant une période particulièrement difficile pour les personnes en situation de précarité. Les adhérent.e.s de la MJC et les habitant.e.s du quartier ont fait preuve d'une solidarité qui nous va droit au cœur, et qui nous pousse à pérenniser ce genre d'actions.

Fête des Lumières

L'édition 2020 de la Fête des Lumières a été annulée à cause de la situation sanitaire de la fin d'année. En cette période de couvre-feu et de 3ème confinement, nous avons souhaité offrir aux habitant.e.s du quartier une œuvre éphémère sur toute la façade vitrée de la MJC. Ainsi, Anaïs Nocera, intervenante arts plastiques, a créé une œuvre sur mesure adaptée aux fenêtres de la MJC, que nous avons imprimée sur des calques et éclairé depuis l'intérieur des salles grâce aux soins de deux autres intervenant.e.s : Anouk Mousset et Axel Felizat. Cette œuvre toute en lumière et en transparence pouvait être vue depuis la place Saint-Jean et a reçu un bon accueil du public durant la période.

Fête de quartier - Vieux Lyon en Humanité

Sur cette saison 20-21, les commissions Vie de quartier, qui ont pour objectif l'organisation de la fête du même nom, se sont tenues en visio et nous n'avons pas pu rencontrer collectivement nos partenaires. Néanmoins, ces temps d'échanges ont été conviviaux et ont permis à toutes les personnes présentes de partager sur leurs actualités et les difficultés liées à la période.

Le projet de Fête de quartier a été repensé de nombreuses fois avant d'aboutir à son format final. Les différentes réglementations liées à la crise nous ont obligé à reformuler et réorienter le projet initial, d'abord vers un format distanciel, puis un événement éclaté géographiquement, puis finalement une fusion avec Vieux Lyon en Humanité. En effet, la MJC du Vieux Lyon, organisatrice de la Fête de quartier, et Vieux Lyon en Humanité ont décidé au dernier moment de fusionner les deux événements pour n'en faire plus qu'un.

Ce rapprochement est né d'un double constat : la conjoncture Covid rendait les deux événements similaires dans la forme et beaucoup de partenaires de ces deux événements étaient identiques ; mais aussi d'une envie partagée de ne pas laisser notre territoire sans animations et sans occasion de rencontres pour ses habitant.e.s et ses associations, institutions, commerçant.es.

Du sam. 26 juin au sam. 3 juillet — Vieux Lyon en Humanité 2021

• **Initiative Citoyenne 2021-2026 : Le Vieux-Lyon, site habité, vivant et durable**
14h à 15h
MJC du Vieux Lyon
Dans le cadre du plan d'investissement 2021-2026 de la Ville de Lyon voté en mars dernier, et plus particulièrement de l'opération «végétalisation du Vieux-Lyon», un Collectif d'une douzaine d'associations et institutions s'est créé pour coconstruire ladite opération avec la Ville de Lyon, Direction des Espaces verts.
Contacts : guiroger@gmail.com
patrick.mathon.lyon@gmail.com

• **Rencontre-débat dans le cadre de la 3e édition du Cycle Perspectives antiracistes et post-coloniale** *14h30 à 18h*
Maison des Passages
14h30 - Présentation d'expositions
15h30 - Invitation à Stéphanie Besson (Tous Migrants) et Teresa Maffeis (Association pour la Démocratie à Nice et dans les Alpes-Maritimes - ADN) : solidarité avec les migrant.es
Rencontre-lecture autour des ouvrages Trouver refuge (Cerlet, 2020) et Les sentinelles, chronique de la fraternité à Vintimille (Max Milo, 2020), suivie d'une discussion pour mettre en perspective la situation des migrant.e.s à la frontière franco-italienne
Réservation : maisondespassages@orange.fr

• **Atelier créatif «Découverte du surcyclage»** *30h30*
Par D'amour et d'eau de source
MJC du Vieux Lyon
L'association vous propose un atelier créatif «DIY» récupé tout public pour découvrir le surcyclage (upcycling), stimuler votre créativité et surtout partager un bon moment ! Prix libre.
Réservation : amourseaudesource@orange.fr

• **Concert : Accordéons de la MJC** *19h*
Par la MJC du Vieux Lyon
Jardins des Terrasses
Venez découvrir le jardin partagé des Terrasses (montée du chemin neuf) au son des accordéons de la MJC du Vieux Lyon

Sam. 26 & Dim. 27 juin

• **Osez les galeries**
L'Oeil Ecoute
Découvrez les oeuvres du peintre Marc Tangay, actuellement exposé à la galerie. Il s'agit du deuxième rendez-vous de 20 galeries qui seront ouvertes ce week-end.

• **Séance de dédicace**
Mandragore 32 rue Saint Jean
Dédicace du tome 3 de « Magnus » par son auteur, Laurent Peyronnet avec la participation de l'illustrateur Codo (roman jeunesse inspiré de contes et légendes japonais)

Les 26, 28 juin & 3 juillet

• **Exposition Matrimoine** *10h*
Par la Mairie du 5ème
Rue St Jean / Rue Palais de Justice
Visite guidée de l'exposition sur le Matrimoine afin de rendre mémoire aux femmes du 5ème qui ont marqué l'histoire et à celles qui marquent notre espace public. **Réservation : Philippe-henri.amy@mairie-lyon.fr**

Du 26 juin au 3 juillet

• **Exposition Cultiver et fleurir**
Par D'amour et d'eau de source
MJC du Vieux Lyon
Venez découvrir le concept de la revue solidaire de l'association D'Amour et d'eau de Source ainsi que les cynotypes fleurs de notre artiste partenaire du mois, Emilie Lasour, plus connue sous le nom de Carasco

• **Défi créatif et solidaire «Petits coeurs en laine»**
Par D'amour et d'eau de source
MJC du Vieux Lyon
Confectionnez des petits coeurs au crochet qui seront distribués à des enfants atteints de cardiopathies congénitales par l'association Petit Coeur de Beurre. Calice au tutoriel tout simple de la créatrice Martine/Martine (affiché à la MJC durant la semaine) réalisez des petits coeurs en laine puis passez à la MJC du Vieux Lyon pour les glisser dans la boîte de collecte.

Ainsi, de nombreux stands d'informations, des ateliers, des tables rondes, et des projections ont été organisés dans le cadre du Vieux Lyon en Humanité, aussi bien à la MJC que dans la cour de l'école Fulchiron, mais également directement dans les structures organisatrices.

Au-delà de nos propres projets menés avec les différents secteurs de la MJC, nous avons donc coordonné la partie communication et la production d'un support rassemblant toutes les initiatives proposées dans Vieux Lyon en Humanité sur la période du 26 juin au 3 juillet 2021.

Si nous pouvons être satisfait.e.s d'avoir réussi dans le contexte de l'époque à créer une dynamique fédératrice dans le Vieux Lyon, nous sommes également conscient.e.s de la frustration que cette désorganisation a provoqué, et des tensions que cela a pu générer. Cette fusion n'est pas pérenne, ni souhaitable pour la suite et cela même si l'envie première de ces deux projets est bien de faire vivre notre territoire tout au long de l'année.

La Fête de quartier par la MJC

Tous les secteurs de la MJC ont été représentés sur différents lieux de l'événement. Le secteur des activités s'implique sur la coordination globale de l'événement.

Néanmoins, **concernant la pratique amateur**, le groupe d'accordéons a pu se produire au sein du jardin des terrasses, un espace commun, partagé et entretenu par des habitant.es du quartier qui a offert un cadre intimiste à ce concert sous les arbres. Nous remercions le collectif du jardin de nous y avoir accueillis, grâce à un lien fort entre notre structure et Patrick Mathon, acteur très impliqué du quartier.

Le **secteur Enfance** a proposé un rallye photo en partenariat avec les Petites cantines qui réalisaient des salades de fruits à destination des familles. Cette activité grand jeu et découverte a été déployée dans tout le territoire de la MJC, du Vieux Lyon jusqu'à la Presqu'île. De nombreux.ses animateur.rice.s se sont mobilisé.e.s sur le projet, leur dynamisme, leur enthousiasme et leur créativité ont nourri la journée.

Le **secteur culture** a proposé un spectacle jeune public au sein de la cour de l'école Fulchiron. Une représentation gratuite sur réservation, qui a eu un succès particulier auprès des familles et des habitant.e.s du quartier et a réuni 80 personnes. Un spectacle charmant et drôle qui a plu aussi bien aux parents qu'aux enfants.

Cette expérience dans la cour de l'école fut satisfaisante aussi bien sur les conditions d'accueil du public que sur le dispositif pour une représentation en extérieur. Il faudra réétudier cette option pour les prochaines éditions.

Fête de la musique - 2 juillet 2021

La Fête de la musique, historiquement organisée sur la place Saint-Jean, a cette année été organisée sous un format plus réduit et intimiste dans la cour de l'école Fulchiron. Initialement prévue le 21 juin, selon la date consacrée, le cadre de projet posé par la ville de Lyon a été modifié au gré de la pandémie, et fut finalement reporté au mois de juillet pour subir moins de contraintes logistiques liées aux restrictions sanitaires. Nous avons donc organisé une soirée de représentations le vendredi 2 juillet 2021 en extérieur dans la cour de l'école.

Nous avons décidé d'offrir cette scène et cet espace de visibilité aux adhérent.e.s des ateliers musique, et avons donc proposé une programmation 100 % faite maison !

Les groupes la SDFG et le workshop, respectivement accompagnés par Philippe Barbier et Luc Achard, intervenants musique, ont pu se produire sur scène à cette occasion, ainsi qu'un duo composé de deux adhérentes de l'activité chant.

Merci à Raph et Max en régie !

Toutes les restitutions d'ateliers, les représentations, la Fête de la musique, la Fête de quartier mais également les spectacles et représentations qui rythment la fin de saison ne sont rendus possibles que par le travail des régisseurs qui interviennent dans la Maison.

La relation de travail et de confiance construite avec Raphaël Faverjon et Maxime Bertrand nous permet d'envisager des événements de qualité avec une tranquillité certaine. Merci à eux !

SECTEUR CULTUREL

- **Lorette Vuillemard : coordinatrice et programmatrice**
- **Clara Pélegry : chargée de production et de médiation**
- **Maryon Pellarin : chargée de communication**
- **Alice Galland : assistante de coordination du Festival les Chants de Mars**
- **Raphaël Faverjon et Maxime Bertrand : régisseurs**

Durant cette saison, l'activité du secteur culturel de la MJC du Vieux Lyon a été fortement impactée par les restrictions liées à la lutte contre l'épidémie de covid 19 : 7 mois de fermeture de la salle de spectacle et 4 mois d'ouverture en jauge limitée. Malgré ce contexte compliqué, nous avons su nous réinventer, et proposer des formes adaptées avec :

- 14 représentations jouées directement dans les écoles.
- 3 concerts en jauge réduite en salle durant les périodes d'ouverture autorisées.
- 2 événements en extérieur début juillet : un concert et un spectacle jeune public.
- Le festival Les Chants de Mars dans une version numérique qui totalise plus de 30 000 vues.
- 617 spectateurs pour les événements avec billetterie.

Dans les éléments notables de cette saison, nous retiendrons :

- La reprise du portage administratif des Chants de Mars par la MJC du Vieux Lyon, dans la continuité du travail de coordination du festival assurée depuis 2014.
- Le reversement aux artistes programmés d'un complément financier en compensation de la diminution de jauge ou de l'annulation du concert, suite à l'attribution d'un Fonds d'urgence pour la culture mis en place par la Ville de Lyon.
- L'expérimentation d'une tarification consciente pour le public (voir détail ci-dessous).
- La mise au chômage partiel de l'équipe sur une partie de l'activité.
- Le report et l'annulation de plus de 18 événements.

Pour anticiper les probables difficultés de programmation liées au contexte sanitaire sur cette saison, l'équipe du secteur culture avait fait le choix de ne pas éditer de plaquettes papier, et de programmer moins d'événements pour laisser la possibilité d'éventuelles modifications et reports au cours de la saison.

Mise en place d'une nouvelle tarification

Depuis septembre 2020, la salle Léo Ferré expérimente une nouvelle tarification, plus engagée, pour soutenir les artistes dont l'activité a été durement impactée par le contexte de crise sanitaire, et plus solidaire, pour garantir l'accès à la culture pour toutes et tous : le tarif conscient.

Pour chaque concert ou spectacle, la salle Léo Ferré propose 3 tarifs, accessibles à tous, sans conditions de ressources. Chaque spectateur.rice peut choisir le tarif le plus adapté à sa situation, sans avoir à en justifier, et en fonction du soutien qu'il/elle souhaite apporter aux artistes. L'objectif est de s'assurer que le tarif d'entrée ne puisse pas être un frein pour participer aux événements programmés, d'inciter à la découverte artistique, mais aussi de favoriser la prise de conscience de la réalité économique des artistes. Il offre la possibilité aux spectateur.rice.s de pouvoir agir directement pour soutenir la création.

- **Tarif « Je découvre »** : ce tarif est une 1ère forme d'engagement pour permettre au plus grand nombre de participer au spectacle, mais il ne permet pas une juste rémunération des artistes.
- **Tarif « J'aime »** : ce tarif participe essentiellement à la rémunération des artistes et permet de se rapprocher de l'équilibre économique du spectacle.
- **Tarif « Je soutiens »** : ce tarif permet d'augmenter la rémunération des artistes et participe aux frais d'organisation.

La grille tarifaire varie pour s'adapter au mieux à la réalité économique de chaque événement, tout en veillant à rester très abordable. Pour cette saison, les tarifs proposés allaient de 5 à 10 € pour les spectacles jeune public (avec un achat moyen à 5€ car scolaire uniquement), et de 8 à 20 € pour les concerts (avec un achat moyen à 11,60 € sur deux concerts qui ont pu avoir lieu).

Pour répondre à toutes les situations, la MJC du Vieux Lyon met aussi à disposition des places solidaires gratuites, notamment pour les actions de médiation à destination des publics éloignés de la pratique artistique, les partenariats avec des acteurs de la lutte contre l'exclusion (comme l'association Culture pour tous), ou les personnes en difficulté qui sollicitent directement la MJC.

Les spectacles jeune public

- **4 spectacles - 14 levers de rideau**
- **551 spectateur.rice.s**
- **2 spectacles reportés**

Les spectacles joués dans les écoles :

- « Le petit prince » de la compagnie Théâtre en pierres dorées.
- « Minute papier » de la compagnie L'envol.
- « Le concert illustré » de la compagnie Lilaho.
- « Déboires » de la compagnie La Volubile

2 spectacles initialement programmés sont reportés sur la saison 2021-2022 :

- « Petite forêt » de la compagnie Lilaho.
- « La petite taupe » de la compagnie Intermezzo.

Les concerts

- **3 concerts en jauge réduite - 5 artistes**
- **66 spectateur.rice.s payants**
- **4 concerts reportés et 1 concert annulé**

Les concerts qui ont eu lieu en jauge réduite :

- La belle vie (+ Wugo)
- Louise Combier (+ La gammine)
- Cyrious (uniquement ouvert aux professionnel.le.s)

Les concerts reportés :

- Alexandre Castillon (+ Neptune) : 2nd report
- Melissmell (+ Zibelli) : 2nd report
- Wendy Martinez + Yack : 2nd report / annulation de Yack
- Nazca (+ Enoïa)

Festival Les Chants de Mars - du 17 au 27 mars 2021

- 24 événements durant 10 jours
- 17 vidéos publiées
- 30 000 vues
- 44 formations artistiques présentées
- 100 participant.e.s lors de la journée professionnelle
- 1 concert reporté

Pour la seconde année consécutive, le festival Les Chants de Mars a subi les restrictions liées à la crise sanitaire et la fermeture des salles de spectacle. Pour sauver cette 15ème édition, l'équipe s'est mobilisée et a repensé entièrement la forme de l'événement, deux mois avant son lancement, afin de proposer un festival en ligne, orienté sur le soutien à la scène locale.

Durant 10 jours, l'édition « Quoi qu'il arrive ! » a mis en lumière 44 artistes régionaux lors d'interviews, de captations de concerts dans de magnifiques lieux (Musée des Beaux-Arts, MAC de Lyon, Hôtel de ville) ou encore par la réalisation du challenge créatif Les 24h du mot. Le festival a également proposé une journée de rencontres professionnelles au Transbordeur qui a réuni plus de 100 participant.es. Le grand public était aussi au rendez-vous avec plus de 30 000 vues (chiffre d'avril 2021) pour les vidéos réalisées par le festival.

Cette 15ème édition a connu également un fort soutien médiatique avec 74 retours médias sur 48 médias différents.

Festival Gones et Compagnies

Pour sa 12ème édition, le Festival Ping Pong a opéré un changement de nom et de logo pour devenir le festival Gones et Compagnies : une nouvelle identité qui reflète mieux son concept et ses ambitions, avec la volonté d'être plus identifiable pour le grand public et les partenaires. En raison de la crise et de l'interdiction des représentations publiques, le festival 2021 a pu se maintenir sous une forme uniquement ouverte aux professionnel.le.s, avec :

- Une matinée de rencontres professionnelles à l'Hôtel de Ville de Lyon avec une table ronde dédiée aux questions de l'émergence, et des conséquences de la crise sur le secteur du spectacle jeune public.
- Une matinée de formation avec des ateliers à destination des artistes et compagnies, à la MPT.
- Une journée de tremplin pour la présentation de trois nouvelles créations, ouvert uniquement aux professionnel.le.s.

Spectacles présentés :

- « Super shoes » par la compagnie Comme tes pieds.
- « Thésée et le minotaure » par la compagnie Quand on aime on conte.
- « Vieillardises » par la compagnie La masure cadencée (élue Coup de projecteur 2022).

Soutien à l'émergence

La programmation de la salle Léo Ferré est dirigée à plus de 80% vers la scène régionale. Pour la saison 2020-2021, cela représente 52 équipes artistiques régionales programmées (48 groupes de musique actuelle et 4 spectacles jeune public) avec une parfaite parité dans la représentation des projets artistiques portés par des femmes et des hommes.

7 équipes artistiques ont été accueillies en résidence :

- En musique : Nazca, Wendy Martinez, Louise Combier, Cyrious, Tachka et Martin Luminet.
- En jeune public : la compagnie La méduse à talons pour la création de « Ballade avec 2 ailes ».

Le Dispositif Avant-Scène (co-porté avec la salle des Rancy et le Marché Gare)

Déjeuners-concerts gratuits pour promouvoir la nouvelle scène régionale

En raison du contexte sanitaire seul un déjeuner-concert a pu se tenir cette saison. Il s'agit de Lucile, à la MPT des Rancy

Déjeuners-concerts annulés :

- Rosemarie, à la MJC du Vieux Lyon
- Tachka, à la MJC Confluence
- Enoïa

Les ateliers collaboratifs

Malgré les fermetures de salles et les périodes de confinement, l'activité des ateliers collaboratifs a pu se poursuivre dans un format adapté, en visio-conférence. Cet accompagnement a été particulièrement apprécié par les jeunes artistes durant cette période de baisse d'activité et d'isolement. Au total, plus de 80 artistes ont participé aux échanges.

Les ateliers proposés cette saison :

- L'environnement professionnel de l'artiste, avec Francis Richert du Labo du Conservatoire.
- Manager son projet en musique actuelle, avec David Rivaton du label Pont futur.
- Préparer sa session studio, avec Céline Frezza, co-directrice de Jarringeffect.
- L'émergence musicale au cœur de la crise : quelle stratégie adopter pour mon projet, avec Lionel Rimbert de Vibrations sur le fil.
- Préparer son clip musical, avec Anne-Laure Etienne, réalisatrice.
- Optimiser sa résidence scénique, avec Mathieu Hérault, programmateur de la SMAC Le Fil à Saint Etienne.
- Construire ses relations médias et réussir ses interviews, avec Marie Rudeaux, dir. de Sol FM.

Un nouvel espace de coworking artistique en préparation

Grâce au soutien de la Métropole de Lyon, la MJC du Vieux Lyon prévoyait durant cette saison, en partenariat avec la MPT des Rancy, l'ouverture d'un espace de coworking dédié aux artistes.

La volonté est d'expérimenter une forme d'immersion innovante avec pour objectifs de :

- Rompre l'isolement des jeunes artistes qui travaillent souvent seuls en début de parcours.
- Créer du lien et initier des collaborations entre artistes par la mise en commun de compétences.
- Mettre à disposition du matériel de qualité mais souvent coûteux pour de jeunes projets (logiciel, matériel vidéo…).
- Favoriser le croisement et la rencontre avec le personnel et le public de la MJC par une présence régulière dans le lieu.

Malheureusement, le contexte sanitaire n'étant pas favorable au lancement de ce nouveau projet, celui-ci a été mis en attente, jusqu'à un retour à la normale de la situation sanitaire.

La Nuit du cinéma militant

La Nuit du cinéma militant a été créée pour promouvoir le cinéma d'engagement et ses créateurs, un cinéma qui témoigne des questions sociales, culturelles, économiques, humanitaires et environnementales. Elle est dédiée aux films (documentaires, fictions, reportages…) qui reflètent de manière large la notion de militantisme, politique, artistique, syndical, journalistique…. Elle participe, en outre, à la diversité de l'offre cinématographique en favorisant des films peu visibles dans les réseaux de diffusion traditionnelle. En raison de la crise sanitaire, la 11ème Nuit du cinéma militant qui aurait dû se tenir en janvier 2021, a été reportée au 25 septembre 2021.

Les films retenus pour cette édition sont :

- Le grand ordinaire, de Mathieu Kiefer : fiction-documentaire sur la santé mentale.
- Barrages, l'eau sous haute tension, de Nicolas Ubelmann : sur la privatisation de l'électricité.

Et quatre courts métrages :

- Féeroce, de Fabien Ara (thème : le genre).
- Pantin, de Nicolas Sanchis (thème : influence des nouvelles technologies).
- Algérie 2019, de Camelia Benamrane-Benlembarek (thème : révolte et liberté).
- Les poux, de Marc Lahore (thème : exclusion, discrimination).

Les expositions / Espace d'art La Brèche

- 2 expositions
- 6 expositions reportées

La programmation des expositions dans l'Espace d'art la Brèche a été elle aussi fortement impactée par les fermetures liées à la crise sanitaire. En raison du nombre important de reports en cours, il a été décidé de ne pas procéder à un nouvel appel à candidature pour la préparation de la saison 2021-2022.

Expositions qui ont pu avoir lieu :

- Marie Hugen (dessin) : report de la saison 19-20.
- Alain Ducray (peinture) : cette exposition ayant été en partie impactée par les restrictions d'activité, elle sera reprogrammée sur la prochaine saison.

Expositions reportées :

- Christine Godereau (collage)
- Gilles Monoury (photographie)
- Antoine Ly (dessin)
- Alain Ducray (peinture)
- Luc Quinton (collage)
- Xiao Junsong (peinture)

Conclusion

L'activité culturelle de cette saison 2020-2021 aura donc été fortement perturbée par les fermetures de la salle de spectacle et les restrictions d'activités. Au final, ce ne sont pas moins de 18 événements qui ont dû être reportés ou annulés, et plus d'une vingtaine qui ont été adaptés pour maintenir un minimum d'activité.

Il en ressort un sentiment mitigé pour l'équipe du secteur culturel. D'un côté, nous avons la satisfaction d'avoir su nous réinventer pour maintenir le lien avec le public et soutenir les artistes de la scène régionale. De l'autre, nous subissons la fatigue liée au travail de modifications incessantes des protocoles et de nos activités, et la crainte du risque financier que le manque de visibilité fait peser sur notre secteur.

La perspective pour la saison prochaine sera donc de tenter de maintenir et préserver notre action culturelle dans un contexte encore fragile et incertain.

RAPPORT FINANCIER

Marion Schmitt : Trésorière
Michel Galby : Trésorier-adjoint
Bruno Samy : Président
Monique Michelon, Samia Kebal : Comptables
Joël Carvalho : Aide-comptable

Faits marquants

Pour la seconde année consécutive, l'activité de la MJC a été rythmée par les mesures sanitaires propres aux établissements recevant du public. Alors que nous espérions une année normalisée, les indicateurs ont été très rapidement négatifs, avec une première vague d'interdiction d'activités dès la troisième séance pour certaines d'entre elles, et ce jusqu'à la fin de la saison.

Suppression continuelle d'ateliers, de spectacles, d'événements, y compris d'accueil de loisirs lors des vacances de printemps, ont été le lot de cet exercice, qui s'est clôturé par la promesse tenue d'un engagement fort fait par le Conseil d'administration dès la rentrée 20/21 : le remboursement aux adhérent.e.s des activités non réalisées. Comme le montrent les différents rapports d'activités, tous secteurs confondus, nous avons dû nous adapter à cette logique de marche-arrêt, sans visibilité financière claire sur les recettes d'activités et les charges réelles.

La rigueur de gestion conduite par le CA et les équipes, et le maintien une nouvelle fois des aides de nos financeurs, ont cependant permis de rester très légèrement à l'équilibre sur cet exercice, avec un résultat excédentaire de 4 762 €, ce qui est un résultat très rassurant.

Les principaux facteurs internes qui ont marqué cet exercice, et permis d'atteindre ce résultat, sont :

- Le recours obligé au chômage partiel en raison de la longueur de la crise, et de la grande difficulté à généraliser la télé-activité.
- L'organisation des réinscriptions en mode dématérialisé, favorisant leur maintien à un haut niveau habituel.
- Le gel des cotisations pour l'exercice 2020/2021, en compensation des désagréments vécus l'année précédente, et permettant là aussi de maintenir la confiance avec nos adhérents.
- La proposition d'une réduction de 10% sur la saison 2020/2021 lors des réinscriptions.
- La proposition, à la fin de l'exercice, du remboursement par la MJC des séances non-effectuées en raison des interdictions survenues durant la saison.
- L'intégration dans notre comptabilité du budget du Festival des Chants de Mars, en reprise de la MJC Confluence.

Analyses comparatives

Evolution du budget global

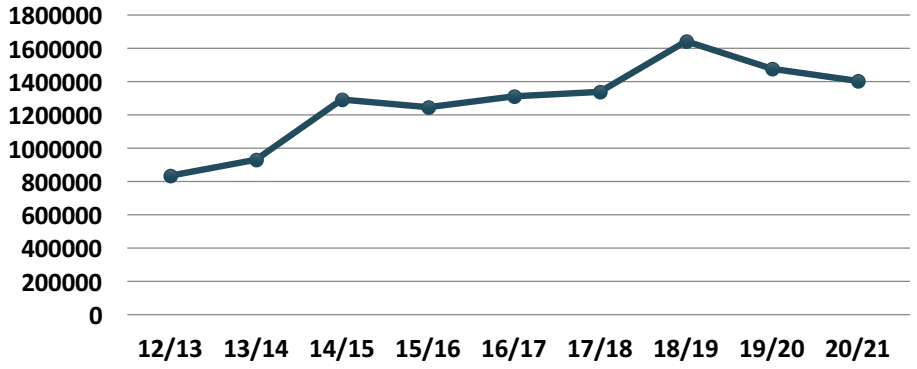

Notre budget global poursuit sa baisse en raison de la réduction du volume d'activité de ces deux dernières années. Il revient environ au niveau de l'année 17/18, avant l'intégration de l'école Lamartine dans nos budgets, mais il devrait normalement remonter à son niveau classique en 21/22 et surtout 22/23, si la crise sanitaire s'atténue effectivement, et si nous regagnons le nombre d'adhérents perdus durant ces deux années.

Evolution du résultat

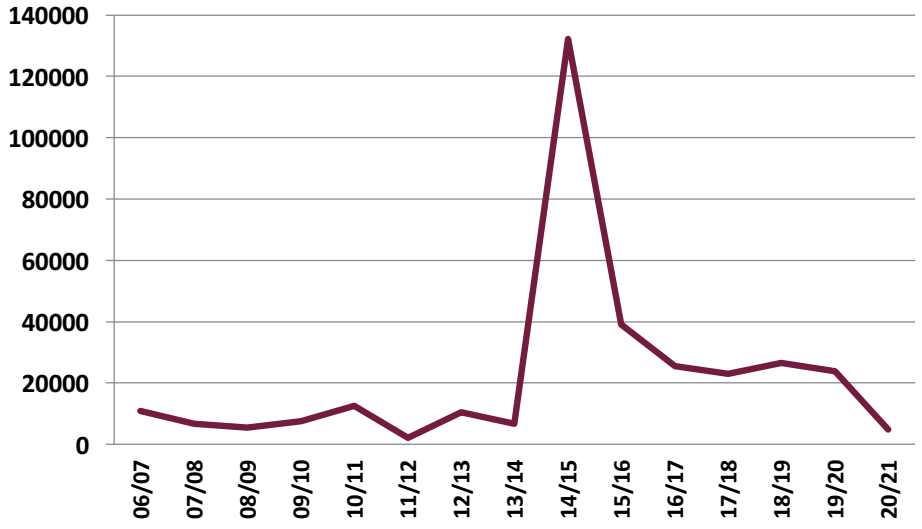

Nous arrivons donc à clore l'exercice avec un très léger excédent, de 0,3 % de notre budget. Les exercices de ces dernières années ont été systématiquement positifs, ce qui a permis, progressivement, de consolider les fonds propres de l'association, et être plus forts en cas de difficulté. Pour rappel, le pic de 2014/2015 était lié à l'arrivée du périscolaire et à une transformation de notre structure financière. Nous pouvons nous réjouir d'une bonne santé financière de l'association, même si les masses en jeu rendent la MJC très sensible aux aléas majeurs des temps actuels.

Evolution de la structure des charges

Si l'exercice budgétaire est équilibré, il est surtout caractérisé par une baisse de 5 % du montant global des charges, qui fait suite à une baisse de 12 % l'année précédente, et ce principalement sur la masse salariale et les frais de fonctionnement. Les frais d'animation restent élevés, notamment par le maintien d'une forte activités enfance, et l'intégration des Chants de Mars dans notre budget.

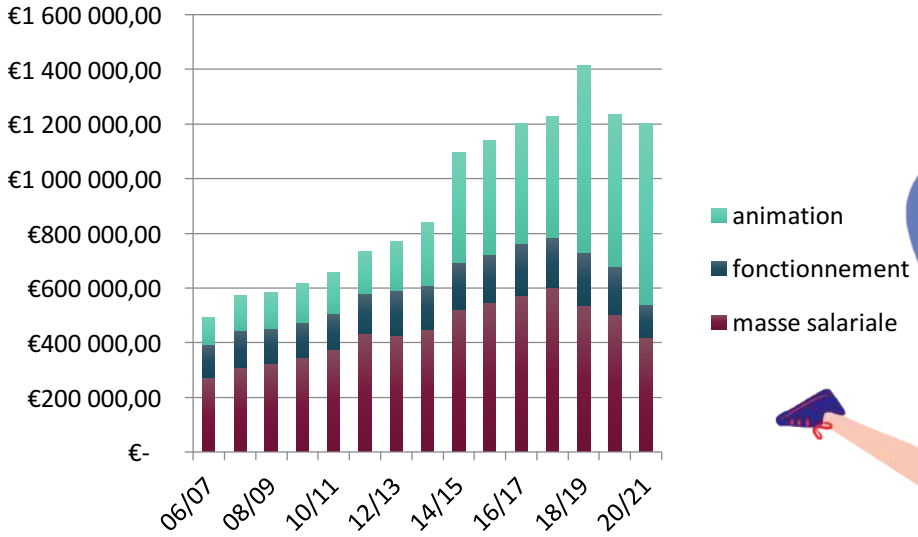

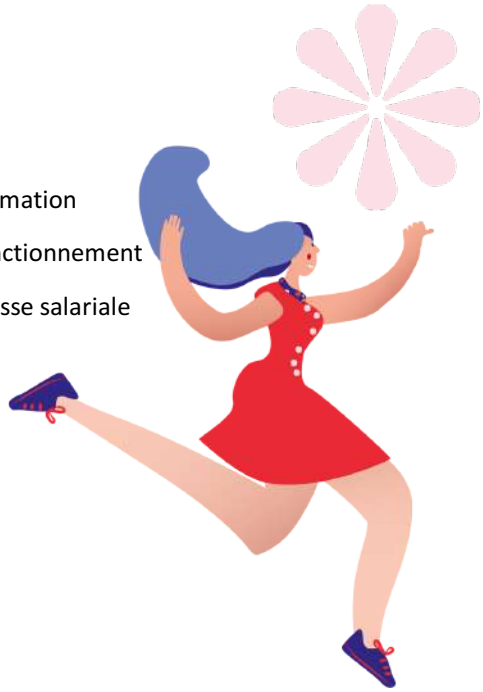

Evolution de la structure des recettes

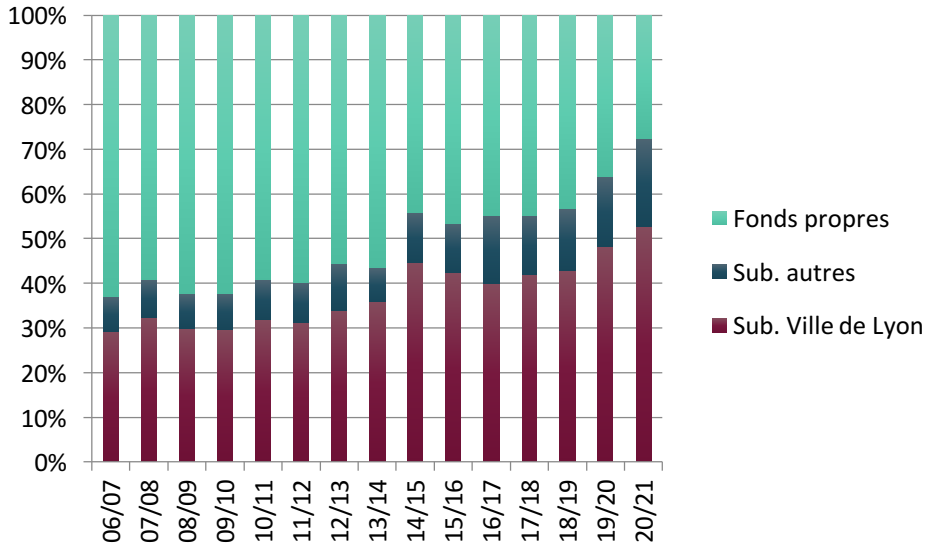

Nous retrouvons logiquement cette baisse de 5 % au niveau des recettes, le résultat étant proche de l'équilibre. En raison de la baisse des recettes propres, et des remboursements effectués, la MJC a été plus dépendante l'an passé des financements publics, qui ont dépassé 70 % de nos recettes. Revenir au ratio des années précédentes, voire plus (en dessous de 60 %) sera un objectif, par le retour à un volume d'activité habituel, et le développement de nouvelles activités dans la limite des capacités d'accueil de la MJC.

Conclusion

La difficulté exceptionnelle de cet exercice entraîne, immanquablement, une baisse du résultat, qui passe d'un excédent de 23 934 € à 4 762 €. Dans le but de consolider les fonds propres de l'association, et donc de consolider son avenir, nous proposons à l'Assemblée Générale d'affecter cette somme au report à nouveau.

Nous tenons une nouvelle fois à remercier nos financeurs, principalement la Ville de Lyon, la Métropole, la CAF, l'Etat et la Région, pour le maintien de leurs aides, même face à une activité réduite en volume. C'est de leur part un témoignage de reconnaissance du rôle social, éducatif et culturel de notre association, ainsi que de son statut d'employeur associatif.

Nous remercions également nos adhérents pour leur confiance maintenue, dont nous osons croire qu'elle est le résultat des choix faits par le CA pour compenser la dégradation des conditions d'activités imposée par la crise. Nous avons pris des risques, mais ceux-ci sont récompensés par ce résultat, et demain nous en sommes certains, par la remontée du nombre d'adhérents. En plus d'être le vecteur principal de la vie associative et de l'atteinte de nos objectifs associatifs, notre effectif est une condition sine qua-non de l'équilibre financier.

Nous abordons donc la saison 22/23, plus encore que 20/21, avec une grande détermination, celle d'une crise maîtrisée et d'une nouvelle capacité à se projeter sur des bases solides et pérennes.

ANNEXES

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DU VIEUX LYON

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social :
5, place Saint Jean
69005 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2021

CABINET JP. CONSTANT
AUDIT COMMISSARIAT AUX COMPTES

Nicolas PRIEST

66 quai Charles de Gaulle
Cité Internationale
69006 LYON

Mesdames et Messieurs les membres de l'association

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Maison des Jeunes et de la Culture du Vieux Lyon relatifs à l'exercice clos le 31 août 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 18 février 2022

Cabinet JP. CONSTANT
Nicolas PRIEST
Commissaire aux comptes

BILAN au 31 août 2021

ACTIF	EXERCICE 2021			EXERCICE 2020
	BRUT	AMORT.	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions et licences	22 123	19 938	2 185	1 428
Immobilisations corporelles				
Matériel Activités	52 183	45 905	6 278	7 384
Agencements - Installations	16 301	7 529	8 772	9 856
Matériel de Transport	14 518	14 518	0	0
Matériel de Bureau et Informatique	44 834	35 380	9 454	8 700
Matériel Général MJC	27 239	19 953	7 286	3 403
Immobilisations financières				
Dépôts et cautionnements	2 500		2 500	1 500
TOTAL 1	179 698	143 223	36 475	32 271
ACTIF CIRCULANT				
Créances				
Adhérents	7206		7206	4 988
Partenaires divers	0		0	0
Créances douteuses	8 034		8 034	7 002
Autres créances	6 487		6 487	350
Avances et acomptes au personnel	736		736	250
Subventions notifiées	194 578		194 578	50 605
Produits à recevoir	223 037		223 037	94 556
Disponibilités				
Tréso. Sicav, C.à T., Bons de caisse	69 994		69 994	69 994
Comptes courants	118 946		118 946	492 468
Comptes Livret	305 636		305 636	305 483
Caisse	3 422		3 422	6 889
Régies d'avance				
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	27 113		27 113	11 405
TOTAL 2	965 189	0	965 189	1 043 990
TOTAL GENERAL (1+2)	**1 144 887**	**143 223**	**1 001 664**	**1 076 261**

PASSIF	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
CAPITAUX PROPRES		
Fonds associatif	56 958	56 958
Réserves diverses		
Report à nouveau	290 143	266 209
Subventions d'investissements	19 276	19 276
Amortissement subvention d'investissements	-5 428	-4 707
Résultat comptable de l'exercice	4 763	23 935
TOTAL 1	365 711,99	361 670
PROVISIONS		
Provisions pour retraite	66 094	63 735
Provisions pour risques et charges	0	0
Fonds dédiés sur subv fonction	9 241	
TOTAL 2	75 335	63 735
DETTES		
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées	0	0
Fournisseurs	26 599	30 229
Personnel rémunérations dues	442	2 497
Provisions pour Congés Payés	26 311	31 329
Dettes fiscales et sociales	109 600	114 165
Autres dettes	138 354	210 128
Charges à payer	4 110	10 526
Produits constatés d'avance		
Produits constatés d'avance	255 201	251 982
TOTAL 3	560 617	650 856
TOTAL GENERAL (1+2+3)	**1 001 664**	**1 076 261**

ANNEE 2020/2021	COMPTE DE RESULTAT			
	CHARGES	**COMPTE DE RESULTAT 2020-2021** du 1/09 au 31/08	**COMPTE DE RESULTAT 2019-2020** du 1/09 au 31/08	**BUDGET PREVISONNEL 2021/2022** du 1/09 au 31/08
60	**ACHATS**	**20 410,65**	**26 623,96**	**31 000,00**
60611	Fluides (eau, gaz, électricité)	7 672,25	17 392,07	20 000,00
60614	Achat carburant	88,71	147,42	500,00
60630	Fournitures entretien & petit équipmt	1 115,46	2 166,04	2 000,00
60640	Fournitures de bureau	2 498,27	1 674,42	2 000,00
60641	Fournitures photocopies/repro		1 230,33	2 000,00
60642	Fournitures informatiques	2 403,53	245,95	1 000,00
60680	Fournitures diverses	206,20	1 140,20	500,00
60684	Fournitures hygiène et entretien	6 017,27		
60710	Achats bar	408,96	2 627,53	3 000,00
61/62	**CHARGES EXTERNES**	**43 340,47**	**51 661,39**	**57 300,00**
61100	Prestations de service	-2 218,00	735,25	750,00
61130	Prestation sécurité	348,84	488,30	500,00
61350	Location de matériel	6 344,89	8 087,22	8 200,00
61520	Entretien réparations locaux		2 574,34	3 000,00
61530	Entretien réparations véhicule	246,80	0,00	1 000,00
61551	Entretien réparations matériel	350,40	180,00	500,00
61560	Contrats de maintenance	13 794,06	18 163,25	18 200,00
61611	Assurance MAIF	12 559,83	12 155,44	13 000,00
61810	Documentation et abonnements	373,42	560,60	600,00
62150	Indemnités de stage	1 506,60	0,00	0,00
62260	Honoraires	2 441,23	2 376,00	2 500,00
62315	Publications	7 494,00	6 336,00	9 000,00
62410	Frais de port sur achats	98,40	4,99	50,00
625	**TRANSPORTS & DEPLACEMENTS**	**0,00**	**14,27**	**100,00**
62510	Frais de déplacements salariés		14,27	100,00
62516	Frais de déplacements bénévoles			0,00
625	**MISSIONS & RECEPTIONS**	**1 007,52**	**1 273,17**	**3 500,00**
62560	Missions		77,75	0,00
62570	Réceptions	271,40	1 116,32	1 500,00
62575	Frais divers vie associative	736,12	79,10	2 000,00
626	**FRAIS POSTAUX ET TELECOM.**	**6 580,58**	**6 633,58**	**9 000,00**
62600	Affranchissements	1 095,67	1 582,59	2 000,00
62610	Télécommunications + internet	5 484,91	5 050,99	7 000,00
627	**SERVICES BANCAIRES**	**1 642,32**	**2 285,35**	**2 200,00**
62700	Services bancaires	1 642,32	2 285,35	2 200,00
628	**COTISATIONS et DIVERS**	**801,57**	**528,49**	**4 725,00**
62810	Autres cotisations	801,57	528,49	725,00
62840	Cotisation départementale MJC		0,00	4 000,00
62850	Formation des bénévoles		0,00	0,00
63	**IMPOTS / TAXES & ASSIMILES**	**14 728,34**	**26 562,12**	**7 335,00**
63110	Taxe sur les salaires	4 061,96	9 598,56	800,00
63120	Formation continue personnel	10 362,38	16 484,40	6 000,00
63140	Participation construction et handicap	304,00	-11,52	0,00
63540	Droits d'enregistrement et timbres			535,00
63780	SRPE et Sacem phono		490,68	

Document MJC du Vieux Lyon

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Cabinet
Jean-Pierre CONSTANT
66 quai Charles de Gaulle
69006 LYON
EXPERT COMPTABLE

N° de cptes.	CHARGES	COMPTE DE RESULTAT 2020-2021 du 1/09 au 31/08	COMPTE DE RESULTAT 2019-2020 du 1/09 au 31/08	BUDGET PREVISONNEL 2021/2022 du 1/09 au 31/08
64	CHARGES DE PERSONNEL PERM.	409 585,77	469 019,27	482 000,18
64110	Salaires bruts personnel permanent	308 425,53	358 161,17	367 926,99
64110	Autres charges de personnel	-1 804,63		17 000,00
64120	Provisions congés payés – charges	-5 017,42	-1 971,30	2 000,00
64140	Indemnités diverses	3 095,84		
64150	Indemnités non soumises à cotisation		3 356,43	
64160	Indemnités de transport	1 650,17	1 592,80	5 500,00
64510	Cotisations URSSAF/ASSEDIC	55 516,37	62 115,67	50 207,11
64530	Cotisations CPM/CHORUM	16 914,65	20 375,95	16 909,49
64540	Cotisations ASSEDIC	12 658,63	14 607,52	11 297,95
64548	Charges sociales sur indemnité			
645340	Mutuelle	2 202,39	2 597,34	2 296,64
64750	Médecine du travail	9 819,84	2 040,00	3 700,00
64751	Pharmacie et vêtements professionnels		904,69	300,00
64800	Œuvres sociales du personnel	6 124,20	5 239,00	4 862,00
64830	Indemnités stagiaires			
65	CHARGE DE GESTION COURANTE	4 703,15	2 910,29	2 100,00
65160	Sacem	314,82		
65410	Pertes/créances irrécouvrable sur exercice	4 385,04	2 901,67	2 000,00
65440	Pertes/créances irrecouvrable exerc. antérieurs			
65800	Charges diverses de gestion courante	3,29	8,62	100,00
66	CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00	0,00
66150	Intérêts comptes courants (agios)	0,00	0,00	0,00
68	DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROV.	74 245,20	76 665,93	85 000,00
68110	Dotations aux amortissements	8 151,15	12 931,01	20 000,00
68190	Dotation provision retraites	66 094,05	63 734,92	65 000,00
68750	Provisions charges exceptionnelles			
68170	Provision dépréciation actifs circulant			
TOTAL FONCTIONNEMENT GENERAL (1)		577 045,57	664 177,82	684 260,18
64110	Charges personnel d'animation des activités	112 174,06	145 570,63	173 980,00
64110	Charges de gestion des activités	47 969,03	88 149,82	79 400,00
64110	Charges de gestion spectacles et animations	660 469,62	556 185,26	710 885,00
TOTAL CHARGES ACT & ANIM (2)		820 612,71	789 905,71	964 265,00
TOTAL CHARGES DE L'EXERCICE (1+2)		1 397 658,28	1 454 083,53	1 648 525,18
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	0,00
67200	Charges exercices antérieurs			
67100	Charges exceptionnelles diverses			
67500	Valeur compt. éléments d'actif cedés			
	RESULTAT EXCEDENTAIRE	4 762,87	23 934,59	
TOTAL CHARGES DE L'EXCERCICE		1 402 421,15	1 478 018,12	1 648 525,18
68	Emploi des contributions volontaire en nature	188 657,62	188 590,03	188 590,03
68086	Mise à disposition gratuite biens et prestations VDL	149 486,00	149 486,00	149 486,00
68086	Assurance VDL	695,61	628,02	628,02
68086	Entretien des locaux VDL	38 476,01	38 476,01	38 476,01
TOTAL CHARGES GENERALES		1 591 078,77	1 666 608,15	1 837 115,21

Document MJC du Vieux Lyon

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Cabinet
Jean-Pierre CONSTANT
66 quai Charles de Gaulle
69006 LYON
EXPERT COMPTABLE

N° de cptes	PRODUITS	COMPTE DE RESULTAT 2020-2021 du 1/09 au 31/08	COMPTE DE RESULTAT 2019-2020 du 1/09 au 31/08	BUDGET PREVISONNEL 2021/2022 du 1/09 au 31/08
70	VENTES & PREST. DE SERVICE	97 881,72	-92 453,59	5 350,00
70710	Produits bar		2 144,09	3 350,00
70750	Mise à disposition de salles			1 000,00
70800	Produits divers		2 204,04	1 000,00
70880	Participation à la communication		1 060,00	
709100	Avoirs adhérents	97 881,72	-97 881,72	
741	SUBVENTIONS MUNICIPALES	702 454,00	685 369,00	777 050,00
74062	Subv. municipale DGF	684 454,00	666 969,00	688 050,00
74062	Subv. municipale PEL périscolaire écoles		1 400,00	
74062	Subv. municipale PEL extrascolaire ados	2 000,00	2 000,00	2 000,00
74062	Subv. municipale LAP	13 000,00	12 000,00	12 000,00
	Subv. municipale événements	3 000,00	3 000,00	35 000,00
74062	Subv. municipale Scènes découvertes			40 000,00
742/3	AUTRES SUBVENTIONS	264 221,06	223 913,48	227 294,00
74035	Subvention Métropole enseignement musical	21 713,00	22 553,00	22 400,00
74035	Subventions Métropole		2 700,00	
74041	Prestations services CAF	134 787,15	144 831,48	
74040	CAF sorties familiales			130 027,00
74040	Autres subventions	51 503,91		5 200,00
74050	Subvention Conseil régional			6 000,00
74400	ASP			
74400	Subvention FONJEP	56 217,00	53 829,00	63 667,00
758	PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 395,23	1 894,22	11 000,00
75800	Produits divers de gestion courante		2,22	
75810	Sponsoring mécénat	765,23		5 000,00
75830	Reversement formation continue	630,00	1 692,00	6 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS	152,53	266,71	350,00
76800	Intérêts compte livret	152,53	266,71	350,00
76482	Intérêts comptes à terme			
76800	Produits financiers divers			
781	REPRISE PROVISION RETRAITES	0,00	63 546,02	63 734,00
78150	Reprise sur provisions retraites		63 546,02	63 734,00
TOTAL PRODUITS FONCTIONNEMENT GENERAL (1)		1 066 104,54	882 535,84	1 084 778,00
756	PRODUITS ACT. & ANIM	269 204,08	604 684,90	534 247,19
75600	Produits d'adhesions	15 678,00	19 794,00	17 541,00
75604	Produits d'adhesions associations		1 250,00	1 100,00
75610	Produits d'activités	45 615,03	354 120,15	295 639,19
75617	Produits d'animation	207 911,05	228 568,75	219 043,00
75690	Gestion des prélèvements bancaires		952,00	
75880	Dons, autres produits			924,00
709	REDUCTIONS	0,00	-11 000,00	-7 500,00
709	Réductions accordées aux adherents		-11 000,00	-7 500,00
TOTAL PRODUITS ACT. & ANIM (2)		269 204,08	593 684,90	526 747,19
TOTAL PRODUITS DE L'EXERCICE (1+2)		1 335 308,62	1 476 220,74	1 611 525,19
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	67 112,53	1 797,98	37 000,00
77100	Produits exceptionnels divers	2 252,68	1 619,58	
77200	Produits sur exercices antérieurs	268,90		30 000,00
77500	Produits d'actifs cédés			
77700	Quote part subvention investissement	721,07	178,40	7 000,00
78150	Reprises sur provisions pour risques	63 734,92		
79110	Remb. indemnités journalières	134,96		
78150	Reprise sur provision divers			
RESULTAT DEFICITAIRE				
TOTAL PRODUITS DE L'EXERCICE		1 402 421,15	1 478 018,72	1 648 525,19
	Contributions volontaire en nature	188 657,62	188 590,03	188 590,03
	Mise à disposition gratuite biens et prestations VDL	149 486,00	149 486,00	149 486,00
	Assurance VDL	695,61	628,02	628,02
	Entretien des locaux VDL	38 476,01	38 476,01	38 476,01
TOTAL PRODUITS GENERAUX		1 591 078,77	1 666 608,75	1 837 115,22

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Cabinet
Jean-Pierre CONSTANT
66 quai Charles de Gaulle
69006 LYON
EXPERT COMPTABLE

ANNEXE
aux comptes annuels de l'exercice 2020/2021
Maison des Jeunes et de la Culture du Vieux Lyon
Association régie par la loi de 1901
5, place Saint Jean
69005 LYON

Le présent document fait partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'association.
L'exercice a une durée de douze mois et recouvre la période du 1er septembre 2020 au 31 août 2021.

Le total du bilan avant affectation du résultat s'établit à 1 001 664,16 euros (1 076 261,08 euros pour l'exercice précédent) et le résultat de l'exercice traduit un excédent de 4 762,87 euros (23 934,59 euros d'excédent pour l'exercice précédent).

Règles et méthodes comptables
Les comptes annuels de l'exercice 2020/2021 ont été établis et présentés selon les règles comptables en vigueur dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre : l'association a mis en place, depuis 2006, une comptabilité en partie double (engagement créances / dettes). La comptabilité d'engagement consiste à comptabiliser les recettes dès l'émission de leur facturation et les dépenses dès la réception de leur facturation.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques tout comme pour les exercices précédents.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1) Stocks
Néant.

2) Créances et dettes
Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

3) Frais de recherche et développement
Néant.

4) Immobilisations et amortissements
Les amortissements ont été calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie probable des biens, de la manière suivante :

COMMISSAIRE AUX COMPTES Cabinet Jean-Pierre CONSTANT 66 quai Charles de Gaulle 69006 LYON EXPERT COMPTABLE

Nature des immobilisations	Durée	Mode
Immobilisations incorporelles (logiciels)	1 à 5 ans	Linéaire
Matériel d'activité	3 à 15 ans	Linéaire
Installations et agencements	3 à 15 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel de bureau, mobilier et informatique	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel général MJC	3 à 10 ans	Linéaire

Immobilisations	Valeur brute début d'exer.	Acquisitions	Virement poste à P.	Diminutions	Valeur brute fin d'exerc.
Immo. incorporelles	20 993	1 130	-	-	22 123
Matériel d'activité et spectacle	52 183	-	-	-	52 183
Instal. agencements	16 301	-	-	-	16 301
Matériel transport	14 518	-	-	-	14 518
Matériel bureau, informatique	39 760	5 074	-	-	44 834
Matériel général	22 088	5 151	-	-	27 239
Dépôts et cautions	1 500	1 000	-	-	2 500
Totaux	**167 343**	**12 355**	**-**	**-**	**179 698**

Amortissements	Montant en début d'exerc.	Augmentat. dotation de l'exercice	Virem. Poste à post.	Diminution reprises et sorti d'actif	Montant en fin d'exer.	Amortis-sements linéaires
Immo. Incorporelles	19 565	373	-	-	19 938	373
Mat. Activités Spectacle	44 799	1 106	-	-	45 905	1 106
Instal. agencements	6 445	1 084	-	-	7 529	1 084
Matériel transport	14 518	-	-	-	14 518	-
Mat. Bureau et Informat.	31 061	4 319	-	-	35 380	4 319
Matériel général	18 685	1 268	-	-	19 953	1 268
Totaux	**135 073**	**8 150**	**-**	**-**	**143 223**	**8 150**

Dépôts et cautions : non amortissables

5) Provisions

Nature des provisions	Montant en début d'exercice	Augmentation dotations de l'exercice	Virement Poste à poste	Diminution reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Provisions pour retraites	63 735	66 094	-	63 735	66 094
Provis. pour risque	-	-	-	-	-
Totaux	**63 735**	**66 094**	-	**63 735**	**66 094**

La provision pour retraites est constituée pour les salariés de plus de 50 ans selon les règles de calcul de la Convention Collective Eclat.

COMMISSAIRE AUX COMPTES Cabinet Jean-Pierre CONSTANT 66 quai Charles de Gaulle 69006 LYON EXPERT COMPTABLE

6) Comptes de régularisation actif et passif

Détail des charges à payer, charges et produits constatés d'avance, produits à recevoir...

Comptes de régularisation : Actif	Nature	Montant
Charges constatées d'avance	Maint. Informatique	**1 264**
Charges constatées d'avance	Création Plaquettes 2021/2022	**2 394**
Charges constatées d'avance	Maintenance téléphonique	**212**
Charges constatées d'avance	Matériel de rentrée	**853**
Charges constatées d'avance	Loc. TPE et Mach. à affranchir	**587**
Charges constatées d'avance	Cotisation CCN Eclat	**269**
Charges constatées d'avance	Distribution plaquettes 2021/2022	**1 085**
Charges constatées d'avance	Abonnements presse	**435**
Charges constatées d'avance	Location 2 copieurs	**9 653**
Charges constatées d'avance	Impression Plaquettes 2021/2022	**5 496**
Charges constatées d'avance	Maintenance alarme	**469**
Charges constatées d'avance	Maintenance sécurité	**101**
Charges constatées d'avance	Assurance MAIF	**4 295**
Produits à recevoir	V.Lyon Sub. projet quartier tranche	**137 610**
Produits à recevoir	CAF Sub. PSO et PPS	**85 427**

Comptes de régularisation : Passif	Nature	Montant
Fournisseurs	Factures non parvenues	**8 897**
Congés payés	Provision pour congés à payer	**18 736**
Charges sur congés payés	Provision charges / congés payer	**7 575**
Charges à payer	.CAF pour solde 2021	**1330**
Charges à payer	Formations BAFA	**2 780**
Produits constatés d'avance	V.Lyon Sub. fonctionnement	**224 016**
Produits constatés d'avance	V.Lyon Sub. séjours et projets	**5 334**
Produits constatés d'avance	Sub. Fonjep	**18 739**
Produits constatés d'avance	Métropole Sub. Musique	**7 112**

7) Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus
Adhérents et partenaires divers	7 206	7 206
Autres créances	14 521	14 521
Avances et acomptes	736	736
Subventions notifiées	194 578	194 578
Produits à recevoir	223 037	223 037
Charges constatées d'avance	27 113	27 113
Totaux	**467 191**	**467 191**

COMMISSAIRE AUX COMPTES Cabinet Jean-Pierre CONSTANT 166 quai Charles de Gaulle 69006 LYON EXPERT COMPTABLE

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus
Fournisseurs et comptes rattachés	26 599	26 599
Personnel et comptes rattachés (prov. CP)	26 753	26 753
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	109 600	109 600
Autres dettes	138 354	138 354
Produits constatés d'avance	255 201	255 201
Totaux	**556 507**	**556 507**
Emprunts souscrits au cours de l'exercice	-	-
Emprunts remboursés au cours de l'exercice	-	-

8) Disponibilités

Il s'agit des liquidités déposées en banque, sur livret et du solde de la caisse au 31.08.2021.

9) Emprunts et dettes auprès des organismes de crédit

Néant.

10) Dettes fiscales et sociales

Toutes ces dettes sont liées à l'activité et sont acquittées aux échéances normales.

11) Autres informations

Baisse du chiffre d'affaires de 26 % compte tenu de la suspension des activités sur une très longue période, et du remboursement aux adhérents.
Augmentation de 6,27 % du montant des subventions, en raison principalement de l'intégration du festival des Chants de Mars dans la comptabilité de la MJC.
Baisse globale des charges comprise entre 4 % (masse salariale) et 6 % (charges externes).

Contributions volontaires

Par contributions volontaires, on entend : *« un acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une autre personne, un travail, des biens ou autres services à titre gratuit en choisissant la contrepartie de cet apport »* (Guide comptable du secteur associatif à but non lucratif, OECCA, tome 1, p. 89).

L'association bénéficie de contributions de cette nature de la part de la Ville de Lyon. Le montant des contributions volontaires communiqué par la Ville de Lyon pour l'année 2021 s'élève à :

- Valeur locative du bâtiment : 149 486 euros
- Coût annuel des fluides : transférés à l'association
- Montant annuel de l'assurance : 695,61 euros
- Entretien des locaux : 38 476,01 euros

Valorisation du bénévolat

Une valorisation pécuniaire précise ne peut être sérieusement chiffrée, toutefois on peut tenter de donner une estimation de l'investissement-temps des bénévoles de l'association :

- Bureau et conseil d'administration : environ 1000 heures/an
- Bénévoles des commissions et animation : environ 900 heures/an

COMMISSAIRE AUX COMPTES Cabinet Jean-Pierre CONSTANT 166 quai Charles de Gaulle 69006 LYON EXPERT COMPTABLE

Rémunération des cadres dirigeants
En application de la loi du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, l'association déclare que les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération, ni avantage en nature.
Le Directeur (cadre dirigeant) embauché par la MJC suite au dépôt de bilan de la Fédération des MJC en Rhône-Alpes est actuellement rémunéré selon contrat de travail signé en janvier 2017 et en accord avec la Convention Collective.

Fiscalité des associations
L'ensemble des activités de l'association appartient au secteur non lucratif.

Faits significatifs
Pour la deuxième année consécutive, la saison 2020/2021 a été marquée par la suspension d'un grand nombre d'activités en raison de la crise sanitaire, et ce dès la fin du mois de septembre, pour quasiment l'année entière (activités sportives et de contact principalement).
Nous avons ainsi vécu, avec nos adhérents, dans la perspective toujours repoussée d'un retour à la normal, et ce jusqu'à la fin de la saison, entraînant également la suppression de nombreux événements.
Dans la même logique que l'année précédente, nous avons tenté de maintenir le lien avec nos adhérents, par la mise en œuvre de la télé-activité ou en reprenant les activités en présentiel dès que cela était possible, même pour une très courte période.
Contrairement à l'année précédente, en raison de la longueur et de l'ampleur de la crise, nous avons eu un plus grand recours au chômage partiel, avec maintien de salaire.

Nous avons eu à cœur de maintenir la confiance de nos adhérents, notamment en proposant trois mesures à fort impact économique pour la MJC :
- le gel du montant des inscriptions à la rentrée de septembre 2020
- une réduction de 10 % du montant des réinscriptions 20/21
- le remboursement des séances non réalisées en 20/21, qui a été opéré une fois l'exercice terminé.

Ces mesures, accompagnées d'une gestion rigoureuse et d'une grande exigence de la part de chacun de nos secteurs, a permis de limiter la gravité de cette année exceptionnelle, et de dégager un résultat légèrement excédentaire de 4.762 €.

En parallèle, notre budget est désormais impacté par l'intégration financière du festival des Chants de Mars, en relais de la MJC Confluence, avec de nouvelles dépenses mais aussi de nouvelles sources de financements et de subventions.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Cabinet
Jean-Pierre CONSTANT
66 quai Charles de Gaulle
69006 LYON
EXPERT COMPTABLE

RÉSOLUTIONS

Résolution 1

L'Assemblée Générale prend acte du rapport moral et d'orientation présenté par le Conseil d'administration et approuve celui-ci.

Résolution 2

Après avoir entendu le rapport financier et le rapport du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale approuve les comptes annuels au 31 août 2021, et donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion au cours de l'année écoulée.

Résolution 3

L'Assemblée Générale constate que l'exercice 2020/2021 présente un résultat excédentaire de 4 762 €, et décide de l'affecter au report à nouveau.

Résolution 4

L'Assemblée Générale adopte les montants des adhésions à la MJC pour la saison 2022/2023, inchangés par rapport à l'exercice précédent :

- Enfants : 9 €
- Adultes : 14 €
- Famille : 26 €

Résolution 5

L'Assemblée Générale procède au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

MJC du Vieux Lyon
5 place Saint Jean - 69005 Lyon - 04 78 42 48 71
www.mjcduvieuxlyon.com